



Rapport Financier 2012



Rapport Financier Annuel 2012

Sommaire

1. Attestation du responsable du rapport financier annuel	3
2. Comptes consolidés au 31 décembre 2012	4
3. Comptes annuels sociaux au 31 décembre 2012	47
4. Rapport de gestion sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012	72
5. Rapport du président du conseil d'administration sur le contrôle interne	90
6. Rapports des Commissaires aux Comptes	105



Attestation du responsable du rapport financier annuel

Attestation de la personne assumant la responsabilité du rapport financier annuel (article 222-3_4° du Règlement Général AMF)

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de DNX Corp ainsi que de l'ensemble des sociétés comprises dans la consolidation et enfin, une description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté.

Fait à Aix en Provence, le 11 avril 2013

Maxence Bessonnaud



COMPTES ANNUELS CONSOLIDES

31 DECEMBRE 2012

**DNXCORP
300 Chemin de la Croix Verte
13090 AIX EN PROVENCE**

SOMMAIRE

	PAGES
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	7
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE – AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	8
ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE	9
ETAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	10
TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	11
ANNEXE – FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	13
NOTE 1 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	13
NOTE 2 – ANALYSE DES VARIATIONS DE PERIMETRE	27
NOTE 3 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27
NOTE 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28
NOTE 5 – GOODWILL	28
NOTE 6 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS	31
NOTE 7 – STOCKS ET EN COURS	31
NOTE 8 – CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS	32
NOTE 9 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	32
NOTE 10 – CAPITAL SOCIAL	33
NOTE 11 – TABLEAU DE VARIATION DES PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE	33
NOTE 12 – PROVISIONS PART COURANTE	34
NOTE 13 – ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL	34
NOTE 14 – PASSIFS FINANCIERS	35

NOTE 15 – FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS	36
NOTE 16 – INFORMATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITE	36
NOTE 17 – CHARGES EXTERNES	39
NOTE 18 – CHARGES DE PERSONNEL	40
NOTE 19 – IMPOTS ET TAXES	40
NOTE 20 – DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	40
NOTE 21 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES	41
NOTE 22 – AUTRE PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	41
NOTE 23 – IMPOT SUR LES RESULTATS	41
NOTE 24 – ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN	42
NOTE 25 – AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN, PASSIFS ET ACTIFS EVENTUELS	43
NOTE 26 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION	44
NOTE 27 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	44
NOTE 28 – EVENEMENTS POST-CLOTURE	45
NOTE 29 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	46

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE
AU 31 DECEMBRE 2012

31/12/2012 31/12/2011

	31/12/2012	31/12/2011
Produits des activités ordinaires (notes 1.12 et 16)	55 862 699	57 035 177
Achats (note 17)	36 131 962	37 898 416
Charges de personnel (note 18)	8 402 160	6 932 266
Impôts et taxes (note 19)	403 181	330 625
Dotations aux amortissements et provisions (nettes) (note 20)	595 305	694 495
Autres produits et charges courants (note 21)	25 054	- 65 023
Autres produits et charges non courants (note 21)	20 724	- 39 570
RESULTAT OPERATIONNEL	10 284 313	11 283 968
Produits financiers (note 22)	129 005	98 392
Charges financières (note 22)	69 548	82 149
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	0
RESULTAT AVANT IMPÔT	10 343 770	11 300 211
Impôt sur le résultat (note 23)	2 954 725	3 466 728
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	7 389 046	7 833 484
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	7 389 046	7 833 484
Non controlling interests	- 215 381	
Autres éléments du résultat global	0	0
Impôt sur les autres éléments du RG	0	0
RESULTAT GLOBAL TOTAL DU GROUPE	7 604 427	7 833 484
Résultat net par action (en euros) (note 1.17)	2.68	2.76
Résultat net dilué par action (en euros) (note 1.17)	2.68	2.76

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE
AU 31 DECEMBRE 2012
- AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL -

	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net part du groupe	7 604 427	7 833 484
Autres éléments du résultat global	0	0
Impact impôt	0	0
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	0	0
Résultat global	7 604 427	7 833 484
- Part du Groupe	7 389 046	7 833 484
- Intérêts minoritaires	- 215 381	0

ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

AU 31 DECEMBRE 2012

	31/12/2012	31/12/2011
ACTIF		
Actifs non courants	50 768 092	50 463 118
Goodwill (note 5)	46 992 202	46 992 202
Autres immobilisations incorporelles (note 3)	932 941	917 865
Immobilisations corporelles (note 4)	1 499 319	1 667 492
Autres actifs financiers non courants (note 6)	1 041 600	695 381
Actifs d'impôts différés (note 23)	302 030	190 178
Actifs courants	20 192 633	17 333 793
Stocks et en-cours (note 7)	1 076 665	765 817
Clients (note 8)	4 607 278	4 392 612
Autres actifs courants (note 8)	2 235 320	2 814 400
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 9)	12 273 370	9 360 964
TOTAL ACTIFS	70 960 725	67 796 911
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES (tableau page 7)	54 789 745	49 646 008
Capital social (note 10)	464 870	464 870
Primes d'émission (tableau variation capitaux propres)	10 999 296	19 513 330
Autres réserves	35 836 133	21 834 325
Résultat net part du groupe	7 604 426	7 833 484
Participations ne donnant pas le contrôle (note 11)	-114 981	0
Passifs non courants	548 521	473 715
Passifs financiers non courants (note 14)	0	0
Avantages au personnel (note 13)	147 580	87 626
Passifs d'impôts différés (note 23)	400 941	386 089
Passifs courants	15 622 459	17 677 188
Passifs financiers courants (note 14)	87 161	2 494 932
Provisions part courante (note 12)	209 571	370 868
Fournisseurs et autres passifs courants (note 15)	9 872 012	9 029 311
Dettes fiscales et sociales (note 15)	2 873 076	3 030 775
Dettes d'impôt sur les sociétés (note 15)	2 580 639	2 751 302
TOTAL PASSIF	70 960 725	67 796 911

ETATS DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(En kilos Euros)	Capital	Primes	Réserves Consolidés	Résultat de la période	Capitaux Propres /Gpe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux Propres
Au 31 décembre 2010 IFRS	465	19 633	17 679	9 343	47 119	Néant	47 119
Résultat consolidé de l'exercice				7 833	7 833		7 833
Autres éléments du résultat global							0
Résultat global de l'exercice				7 833	7 833		7 833
Affectation du résultat de l'exercice		-120	9 463	-9 343	0		0
Distributions effectuées			-5 258		-5 258		-5 258
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle (note 1.11)			-48		-48		-48
Au 31 décembre 2011	465	19 513	21 834	7 833	49 646	Néant	49 646
Résultat consolidé de l'exercice				7 604	7 604	- 215	7 389
Autres éléments du résultat global							0
Résultat global de l'exercice				7 604	7 604	- 215	7 389
Affectation du résultat de l'exercice		-2 459	10 293	-7 833	0		0
Distributions effectuées		-5 078	2 449		-2 629		-2 629
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle (note 1.11)			83		83		83
Participation ne donnant pas le contrôle	- 1	-100			-100	100	0
Augmentation de capital Syscommerce	1	299			300		300
Au 31 décembre 2012	465	12 175	34 660	7 604	54 904	- 115	54 789

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(En milliers d'Euros)

31/12/2012 31/12/2011

RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	10 305	11 244
Amortissements et provisions (nettes)	595	694
RESULTAT BRUT OPERATIONNEL	10 900	11 939
<i>Variation du BFR</i>		
Variation des stocks	-300	99
Variation des créances	159	-758
Variation des dettes	529	355
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	389	-304
FLUX NETS GENERES PAR DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	11 289	11 635
Frais financiers (nets)	59	60
Impôt sur le résultat payé	-2 955	-3 599
Opérations non courantes	32	54
FLUX NETS GENERES PAR L'ACTIVITE	8 425	8 150
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-92	-6
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-766	-1 154
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	331	0
Acquisition de E-Tainment	0	0
Acquisitions d'autres immobilisations financières	-700	-356
Remboursement d'immobilisations financières	408	587
FLUX NETS GENERES PAR LES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-818	-930
Distribution mise en paiement	-5 091	-6 071
Augmentation/ (Diminution) des capitaux propres	300	0
Remboursement de comptes courants d'associés (1)	0	-4 436
Augmentation nette des comptes courants d'associés	0	0
Remboursement d'emprunts	0	0
Acquisition d'actions propres	96	-94
FLUX NETS GENERES PAR LES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-4 695	-10 601
Variation de périmètre		
Variation de trésorerie entrée dans le périmètre		
VARIATION DE LA TRESORERIE & EQUIVALENT DE TRESORERIE	2 912	-3 381
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à l'ouverture	9 361	12 742
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture	12 273	9 361
VARIATION DE LA TRESORERIE & EQUIVALENT DE TRESORERIE	2 912	- 3 381
<i>Disponibilités</i>	10 976	8 113
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	1 297	1 248
<i>Découvert</i>	0	-1
TRESORERIE & EQUIVALENT DE TRESORERIE	12 273	9 361

Commentaires sur le tableau des flux de trésorerie

- (1) Le remboursement des comptes courants associés sur 2011 correspond aux échéances des paiements versés aux anciens actionnaires des sociétés Enjoy, Besite et OpenAxe.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :

- Création de la société Syscommerce Group Ltd (société maltaise) détenue à 100% par DNXCORP. Augmentation de 33.33 % du capital de Syscommerce Group Ltd, entièrement souscrite par la société Syscapital Ltd (société maltaise non détenue par le groupe DNXCORP) en juin 2012.
- Création le 21 février 2012 de la société EB2.0 (société française), filiale à 100% de Syscommerce Group Ltd. La société EB2.0 a pour vocation de développer une activité de Web Agency et de délégation de E-commerce. Reprise en date du 23 février 2012, dans le cadre d'une offre de plan de cession partielle, du fonds de commerce de la société lyonnaise Evolutive Business par EB2.0.
- Dissociation en date du 21 décembre 2012 des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de directeur général de DNXCORP, nomination de Patrice Macar en qualité de Président du Conseil d'Administration et nomination de Maxence Bessonnaud en qualité de Directeur Général.

NOTE 1 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les Etats financiers consolidés de DNXCORP au 31 décembre 2012 ont été établis conformément au référentiel IFRS (normes et interprétations) tel qu'adopté dans l'union européenne ; référentiel des normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2012 et dont le règlement d'adoption est paru au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes. Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (IFRIC et SIC).

Le groupe a analysé les normes IFRS, amendements et interprétations de l'IFRIC publiés et approuvés par l'Union Européenne au 31 décembre 2012 et applicables au plus tard pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2012, ainsi que ceux publiés mais non encore approuvés par l'Union Européenne au 31 décembre 2012.

Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union européenne peut être consulté sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les règles et méthodes comptables appliquées aux comptes consolidés au 31 décembre 2012 sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 et figurant dans le rapport financier annuel disponible sur le site de l'AMF et sur le site www.dnxcorp.com.

Normes, amendement de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2012

Amendement IFRS 7 « Instruments financiers » : informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers (applicable à compter du 1^{er} juillet 2011) ;

Amendement IAS 12 – Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents. Bien que l'IASB ait fixé la date d'application à compter du 1er janvier 2012, cet amendement n'a pas été entériné au niveau de l'Union Européenne et ne peut donc pas être appliqué par le Groupe.

L'amendement IFRS 7 ne vise que la nature et l'étendue de l'information à produire sur les opérations de cessions d'actifs financiers que celles-ci soient « déconsolidantes » ou non. Cet amendement n'a pas eu d'incidence significative sur les résultats et la situation financière du Groupe. Concernant l'amendement IAS 12, le Groupe ne s'attend pas non plus à d'impact significatif sur ses états financiers.

Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur Textes adoptés par l'Union européenne

Amendement IAS 1 – Présentation des états financiers (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013) ;

Amendement IAS 19 – Avantages du personnel : comptabilisation des régimes à prestations définies (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013).

Le Groupe n'a pas appliqué ces nouveaux amendements par anticipation et ne s'attend pas à d'impacts significatifs sur ses états financiers.

Textes non adoptés par l'Union européenne

Sous réserve de leur adoption définitive par l'Union européenne, les normes, amendements de normes et interprétations, publiées par l'IASB et présentées ci-dessous sont applicables aux périodes annuelles ouvertes postérieurement au 1er janvier 2013:

Amendement IFRS 7 – Présentation – Compensation des actifs et passifs financiers;

Amendement IAS 32 – Compensation des actifs et passifs financiers;

IFRS 9 – Instruments financiers : classifications et évaluations et amendements subséquents à IFRS 9 et IFRS 7;

IFRS 10 – Etats financiers consolidés ;

IFRS 11 – Accords conjoints ;

IFRS 12 – Information à fournir sur les participations dans les autres entités ;

IFRS 13 – Evaluation de la juste valeur ;

IAS 27 révisée – États financiers individuels;

IAS 28 révisée – Participations dans les entreprises associées et coentreprises ;

Améliorations annuelles des normes IFRS (17 mai 2012).

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes ou interprétations par anticipation. Les normes, interprétations et amendements suivants, parus au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date de clôture des comptes annuels, sont appliqués pour la première fois en 2012 :

NOTE 1.1 – ESTIMATIONS ET INCERTITUDES

L'établissement d'états financiers selon le référentiel IFRS conduit la Direction du Groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment les immobilisations incorporelles, les goodwill, les autres actifs non courants, les provisions pour risques et charges et les impôts différés.

Les hypothèses, qui sous-tendent ces estimations, ayant un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Certains principes font appel au jugement de la Direction du Groupe dans le choix des hypothèses adoptées pour le calcul d'estimations financières, lesquelles comportent, en raison de leur nature, une certaine part d'incertitude. Ces estimations s'appuient sur des données historiques comparables et sur différentes hypothèses qui, au regard des circonstances, sont considérées comme les plus raisonnables et les plus probables.

Immobilisations incorporelles et corporelles à durée de vie définie

Le Groupe a recours à des estimations et doit utiliser certaines hypothèses visant à (i) évaluer la durée de vie attendue des actifs afin de déterminer leur durée d'amortissement et (ii) constater le cas échéant, une dépréciation sur la valeur au bilan de toute immobilisation.

Les estimations utilisées pour déterminer la durée de vie attendue des immobilisations sont appliquées par toutes les entités du Groupe.

Dans le but de s'assurer de la correcte valorisation au bilan de ses actifs, le Groupe revoit de manière régulière certains indicateurs qui conduiraient, le cas échéant, à réaliser un test de dépréciation.

Le calcul de la valeur recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs peut obliger le Groupe à recourir à l'utilisation d'estimations, à déterminer le montant des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif ou d'un groupe d'actifs, ainsi que le taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actualisée de ces flux.

Tout changement négatif affectant les performances opérationnelles ou le montant des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif pris individuellement ou de groupe d'actifs affecterait la valeur recouvrable de ces actifs pris individuellement ou de ces groupes d'actifs et, par conséquent, pourrait conduire à enregistrer une perte de valeur sur les montants au bilan des actifs concernés.

Tests de dépréciation des goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et les projets de développement en cours font l'objet de tests de dépréciation chaque année à la clôture, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue. Ces tests de dépréciation requièrent l'utilisation d'hypothèses qui sont définies par la Direction du Groupe.

La Direction du Groupe estime que la réalisation de tests annuels est sujette à estimation et jugement car la détermination des valeurs recouvrables suppose l'utilisation d'hypothèses en ce qui concerne :

- la détermination des taux d'actualisation nécessaires à l'actualisation des flux de trésorerie générés par les actifs ou par les unités génératrices de trésorerie
- la détermination des flux de trésorerie opérationnels futurs, de même que leur valeur terminale et
- l'estimation de la marge opérationnelle liée à ces actifs pour les périodes futures concernées

Les hypothèses utilisées par le Groupe pour le calcul de la valeur recouvrable de ses actifs s'appuient sur l'expérience passée ainsi que sur des données externes. Pour les taux de croissance futurs des revenus générés par un actif spécifique, les taux de marge opérationnelle et les flux de trésorerie opérationnels générés par un actif spécifique, le Groupe a utilisé les budgets de chaque entité servant de base à l'estimation des flux de trésorerie pour les cinq prochaines années. Pour les périodes suivantes, les hypothèses de la cinquième année sont reconduites.

Impôts différés

La valeur recouvrable des actifs d'impôts différés est revue chaque année. Cette valeur est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de ces actifs d'impôts différés.

La Direction du Groupe doit par conséquent identifier les impôts différés actifs et passifs et déterminer le montant des impôts différés actifs comptabilisés. Lorsqu'une filiale a enregistré récemment des pertes fiscales, l'existence d'un bénéfice imposable dans le futur est supposée improbable, à moins que la reconnaissance d'un impôt différé actif soit justifiée par :

- des pertes liées à la survenance de circonstances exceptionnelles qui ne se renouvelleront pas dans un avenir proche et /ou
- la perspective de gains futurs

Avantages postérieurs à l'emploi

La détermination par le Groupe de la provision pour retraite et avantages assimilés et la charge correspondante dépend d'hypothèses utilisées par les actuaires afin de déterminer ces montants. Ces hypothèses sont décrites dans la note 13 des états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2011 et incluent notamment le taux d'actualisation et le taux d'évolution des salaires. Ces hypothèses, retenues pour le calcul des engagements de retraites et avantages assimilés sont déterminées en s'appuyant sur l'expérience du Groupe et sur des données externes.

NOTE 1.2 – EXPOSITION DU GROUPE AUX RISQUES DE MARCHES ET DE LIQUIDITE

Risque de crédit

Selon la norme IFRS 7, le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations.

Les produits et services proposés par le Groupe sont destinés au grand public (personnes majeures), et la quasi-totalité de son chiffre d'affaires est réalisé avec un portefeuille de clients particuliers individuels. La base clients est large et diversifiée, elle comporte des individus d'âge, de caractéristiques et de lieu géographique très variés. Le risque de dépendance vis-à-vis d'un client ou d'un type de client spécifique est donc très faible.

Le Groupe réalise une petite partie de son chiffre d'affaires auprès d'entreprises, dans le cadre de vente en gros de produits. Si cette activité venait à se développer, le Groupe pourrait être plus exposé aux risques d'encours clients.

La majorité des ventes étant réalisée par carte bancaire, le Groupe est exposé au risque d'impayés de ses clients. Les consommateurs peuvent assez facilement faire annuler leur transaction par carte bancaire en

évoquant auprès de leur banque une utilisation frauduleuse de leur carte. Dans le cadre de la vente de produits physiques, le taux d'impayés est faible, en moyenne de 0,15%. Dans le cas de la vente de contenus numériques, le Groupe est plus exposé à ce risque que les marchands de produits physiques, car la transmission d'une adresse postale réelle et complète n'est pas nécessaire. Le taux d'impayés sur cette activité est ainsi plus élevé, mais en constante baisse, suite aux efforts du Groupe pour le réduire. Le Groupe est exposé à un risque d'augmentation du taux d'impayés, ce qui aurait un effet défavorable sur ses résultats et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Afin de réduire ce risque d'impayés, le Groupe fait appel à des prestataires extérieurs spécialisés dans le paiement électronique. Chaque transaction est analysée par le prestataire, afin d'écartier les transactions susceptibles d'être annulées par le porteur de la carte. Le Groupe a également renforcé ses équipes en créant une équipe spécialisée dans le paiement sécurisé. Il a parallèlement mis en place une cellule recouvrement, qui permet de recouvrer une partie des impayés injustifiés.

Risque de change

Le Groupe se trouve exposé au risque de change sur la partie du chiffre d'affaires réalisée par le biais de prestataires de paiement sécurisé implantés hors zone euro. Les sommes encaissées par ces prestataires sont reversées au Groupe en dollars américains. Le Groupe peut se retrouver exposé à une perte financière dans l'hypothèse où la parité entre l'euro et le dollar américain viendrait à changer fortement entre le moment où les transactions sont enregistrées et le moment où les sommes sont reversées, ce délai variant d'un prestataire à l'autre.

Le Groupe réalise également une faible partie de ses achats de produits et de contenus en dollars américains. Les variations éventuelles du dollar ne peuvent être directement répercutées sur le prix de l'abonnement global. Une variation pourrait induire une hausse des dépenses de contenus et réduire le résultat du Groupe mais néanmoins cette variation n'aura pas d'impact significatif à l'échelle du Groupe.

Risque de liquidité et de taux d'intérêt

Le Groupe n'utilise pas de ligne de crédit, n'a pas contracté d'emprunt bancaire, et dispose d'une trésorerie structurellement largement positive. Il est donc peu exposé au risque de liquidité, et n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque actions

Le Groupe place ses liquidités sur des placements sans risques et garantis (bons du trésor français, compte à terme, SICAV monétaire), il n'est donc pas significativement exposé au risque lié à une fluctuation des marchés boursiers.

Risques liés à l'environnement concurrentiel

Les marchés sur lesquels intervient le Groupe sont fortement concurrentiels. De plus, le secteur de l'Internet reste très mouvant, avec une constante évolution des technologies, des modes de consommation et des acteurs clés.

Le Groupe se trouve donc exposé au risque qu'un autre acteur du secteur adopte un positionnement concurrentiel plus performant que celui du Groupe et ne gagne ainsi des parts de marché au détriment de ce dernier. Certains concurrents disposent également d'avantages concurrentiels importants. Le Groupe pourrait donc se retrouver en situation de ne plus pouvoir réagir de manière efficace et adéquate à l'évolution de la concurrence et des marchés auxquels il se destine.

Cependant, riche de son expérience et de ses compétences, dans les domaines spécifiques du commerce électronique comme d'un point de vue de l'expertise technologique, le Groupe a su démontrer ses capacités à réagir rapidement aux évolutions des marchés sur lesquels il se positionne afin d'asseoir son positionnement concurrentiel. Il a ainsi su adapter ses offres, améliorer la qualité de ses services, en proposant notamment des technologies innovantes et lancer rapidement de nouvelles activités. Afin de poursuivre dans cette voie, le Groupe a en outre renforcé ses équipes afin, d'une part, d'assurer une veille permanente de l'évolution des marchés de l'internet, tant d'un point de vue de la concurrence, que des comportements des clients et des évolutions technologiques et marketing, et, d'autre part, d'analyser l'impact de l'évolution de ses offres.

Dépendance vis-à-vis d'un fournisseur

Le Groupe est dépendant, comme toute autre entreprise de commerce électronique, de certains fournisseurs clés dans le domaine de l'acquisition de trafic. Dans l'hypothèse où ces fournisseurs décideraient de rompre leurs liens commerciaux avec le groupe, ou simplement d'accroître les conditions de partenariat, le Groupe pourrait être pénalisé en terme de chiffre d'affaires. Ce risque est toutefois partiellement couvert par la diversification des sources d'acquisition de trafic et des partenaires et par le respect scrupuleux du cahier des charges imposé par certains fournisseurs.

NOTE 1.2 – PERIMETRES ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés regroupent les comptes de DNXCorp et des filiales, dans lesquelles cette dernière exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Entités contrôlées

Le contrôle exclusif est présumé exister lors de la détention par le groupe de plus de la moitié des droits de vote. Toutefois, il est possible de considérer que le contrôle exclusif est acquis avec un pourcentage de détention inférieur à 50 %, lorsque le groupe dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise, de manière à tirer avantages de ses activités.

Les comptes des entreprises contrôlées de manière exclusive sont consolidés par la méthode de l'intégration globale. Cette méthode est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

Entrée et sortie du périmètre de consolidation

Les filiales sont incluses dans le périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au groupe, alors que les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

NOTE 1.3 – DATE D'ARRETE DES COMPTES

Les comptes consolidés annuels sont établis à partir des comptes clos au 31 décembre 2012.

NOTE 1.4 – ELIMINATION DE CONSOLIDATION

Les résultats d'opérations intragroupe, tels que profits sur stocks, résultats de cession, dépréciation de titres consolidés et dépréciations de prêts à des sociétés consolidées, sont éliminés. Ces opérations sont également soumises à l'impôt sur les résultats.

Les dividendes et acomptes sur dividendes reçus par le groupe en provenance de sociétés consolidées sont annulés pour la détermination du résultat consolidé. Les dividendes sont en contrepartie portés dans les réserves consolidées.

Pour les sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale, les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et charges réciproques, sont éliminés en totalité.

NOTE 1.5 – STRUCTURE DU BILAN CONSOLIDE

Conformément à la norme IAS 1, le groupe présente ses actifs et passifs dans le bilan selon le caractère courant ou non courant. Le caractère courant est rempli :

- si le groupe s'attend à réaliser son actif ou à régler son passif dans les douze mois ou dans le cadre du cycle normal de son exploitation ;
- si les actifs et passifs concernés sont détenus aux fins d'être négociés

NOTE 1.7 – REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Goodwill

Les goodwill inscrits au bilan et issus d'opérations antérieures au 1^{er} janvier 2012 ont été comptabilisés conformément à IFRS 3. Conformément à la norme IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût du regroupement est égal au total des justes valeurs à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, plus tous les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises.

La norme IFRS 3 révisée est applicable pour les regroupements d'entreprises postérieurs au 1^{er} janvier 2012. Les regroupements d'entreprises (IFRS 3 révisée) sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Ceci conduit à reconnaître en juste valeur les actifs identifiables (y compris les immobilisations incorporelles non reconnues précédemment) et les passifs identifiables (y compris les passifs éventuels, à l'exception des restructurations futures) de l'activité acquise.

Le goodwill dégagé dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt acquise par le groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Les goodwill (y compris les fonds de commerce) ne sont pas amortis. Conformément à la norme IAS 36, ils sont revus annuellement, afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur n'est à constater.

Unités Génératrices de Trésorerie (UGT)

Le Goowill est alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies comme les plus petits groupes d'actifs générant des entrées de cash-flows indépendants de ceux générés par d'autres groupes d'actifs. Conformément à son organisation opérationnelle et à sa segmentation, DNXCorp estime avoir 3 activités

répondant à la définition d'un UGT. Ces UGT/secteurs d'activité sont présentés à la note 1.13 et la sectorisation est présentée à la note 16.

En application de la norme IAS 36, la valeur nette résiduelle au bilan des goodwill ne doit pas être supérieure à leur valeur recouvrable, laquelle s'entend comme la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente (juste valeur nette) et sa valeur d'utilité obtenue par actualisation des flux futurs de trésorerie que DNXCorp s'attend à obtenir de l'actif considéré. La société a retenu la méthode des Discounted Cash-Flows (« DCF ») plutôt que la méthode des comparables en raison de l'absence de sociétés comparables dans le secteur.

Dans les comptes clos au 31 décembre 2012, la valeur actualisée des cash-flows futurs de toutes les UGT est supérieure à la valeur comptable des immobilisations incorporelles, corporelles, des goodwill ajusté du montant du besoin en fonds de roulement (BFR).

Pour la détermination de la valeur d'utilité, les prévisions de flux de trésorerie sont fondées sur des prévisions budgétaires. La valeur d'utilité est obtenue à partir des cash-flows actualisés des cinq années à venir en tenant compte d'un investissement de maintien et d'une valeur terminale égale à l'actualisation à l'infini des cash-flows au-delà de la cinquième année. Les flux de trésorerie sont actualisés sur la base du coût moyen pondéré du capital (WACC).

Les pertes de valeur éventuelles sont enregistrées sur la ligne « autres produits et charges non courants » du compte de résultat et sont incluses dans le résultat opérationnel. Si la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur d'origine de l'immobilisation, aucune reprise de perte de valeur n'est constatée sauf en cas de sortie de l'immobilisation concernée.

La société a réalisé un test de dépréciation de ses goodwill au 31 décembre 2012 et n'a pas constaté de perte de valeur.

Les goodwill sont indiqués en note 5.

NOTE 1.8 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées :

- Des immobilisations acquises
- Des immobilisations incorporelles générées en internes

Les immobilisations acquises séparément sont comptabilisées initialement à leur coût de revient. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont constatées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles acquises sont généralement amorties sur leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie utile indéfinie, à savoir essentiellement les marques et les malis techniques de fusion, ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation lors de chaque clôture annuelle.

Il est précisé que les marques générées en interne et autres éléments similaires en substance ne sont pas comptabilisés en immobilisations incorporelles conformément à la norme IAS 38. Les coûts engagés dans ce cadre sont comptabilisés intégralement en charge.

Les activités de développement lancées en interne sont valorisées et activées dans le respect des conditions de IAS 38 « immobilisations incorporelles », c'est-à-dire après avoir vérifié que les conditions suivantes :

- Faisabilité technique du projet
- Intention et capacité de mise en service
- Démonstration de l'utilité du développement réalisé et de sa capacité à générer des ressources
- Evaluation fiable des dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Les variations d'immobilisations incorporelles entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012 sont décrites en note 3.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Les immobilisations corporelles amortissables sont amorties principalement selon le mode linéaire, sur leur durée estimée d'utilisation, qui correspond en moyenne à :

- | | |
|--|-----------|
| • Matériels techniques | 2 à 5 ans |
| • Matériels de bureau et informatiques | 2 à 3 ans |
| • Mobilier | 2 à 5 ans |

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et, donc, leur durée d'amortissement sont significativement différentes. Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de composants ayant des durées d'utilisation différentes, ceux-ci sont comptabilisés comme des éléments distincts dans les immobilisations corporelles.

Les profits et les pertes provenant de la cession d'une immobilisation corporelle sont déterminés par la différence entre les produits de cession et la valeur nette comptable de l'actif cédé et sont inclus dans les autres produits et charges opérationnels.

Les variations d'immobilisations corporelles entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012 sont décrites en note 4.

Dépréciation des actifs immobilisés – Pertes de valeur

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque les événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur sur :

- Des immobilisations incorporelles
- Des immobilisations corporelles

Ceux-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur d'usage d'un actif est le taux reflétant l'évaluation courante par le marché de la valeur temporelle de l'argent et du risque correspondant à l'actif.

La juste valeur d'un actif (diminué du coût de cession) reflète le montant qu'une entité pourrait obtenir à la date de clôture de l'exercice en vendant l'actif dans le cadre d'une transaction conclue aux conditions normales du marché entre partie informée et de gré à gré. S'il n'existe aucun marché actif, la juste valeur d'un actif est estimée en recourant à des modèles d'évaluation appropriés en fonction de la nature de l'actif.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants en résultat opérationnel. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Les tests de dépréciation des actifs sont réalisés annuellement afin de tenir compte des données les plus récentes. Si des événements ou des circonstances internes ou externes, mettent en évidence des indices de perte de valeur, la fréquence des tests de dépréciation peut être révisée.

NOTE 1.9 – ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières (titres de participation non consolidés et autres titres de placement), les prêts et créances financières.

Les passifs financiers comprennent les emprunts et dettes financières et les concours bancaires. Les actifs et passifs financiers sont présentés au bilan en actifs ou passifs courants ou non courants selon que leur échéance est inférieure ou supérieure à un an.

Les dettes et créances d'exploitation ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie entrent dans le champ d'application de la norme IAS 39 ; ils sont présentés distinctement au bilan.

Prêts et autres immobilisations financières

Les prêts et créances financières sont évalués et comptabilisés au coût amorti diminué d'une éventuelle provision pour dépréciation.

Les intérêts reconnus au taux d'intérêt effectif sont comptabilisés dans le poste « résultat financier » du compte de résultat.

Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées selon la méthode du coût amorti. Ces coûts (frais et primes d'émission des emprunts) sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés au taux d'intérêt effectif sont comptabilisés au poste « Résultat financier » sur la durée de la dette financière.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise aucun instrument financier dérivé.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de liquidités immédiatement disponibles et de placements à court terme, soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Dépréciation des actifs financiers

A chaque date d'arrêté des comptes, le groupe apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif. Si tel est le cas, le groupe estime la valeur recouvrable de l'actif et comptabilise une éventuelle perte de valeur en fonction de la catégorie d'actif concerné.

NOTE 1.10 – STOCKS

Les stocks et en-cours détenus par les sociétés du groupe sont évalués, conformément à la norme IAS 2, au plus bas de leur coût d'acquisition (méthode du prix moyen pondéré) ou de leur valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

Des dépréciations sont ainsi constatées, le cas échéant, pour ramener la valeur d'inventaire à une valeur probable de réalisation si cette dernière lui est inférieure.

La variation du montant des stocks entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012 ainsi que le montant de la provision sur stocks au 31 décembre 2012 sont indiqués en note 7.

NOTE 1.11 – TITRES D'AUTOCONTROLE

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

La société détient des titres d'autocontrôle dans le cadre :

- de son contrat de liquidité
- et d'un programme de rachat d'actions propres

Le nombre d'actions propres détenues au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2012 est indiqué à la note 10.

NOTE 1.12 – CHIFFRE D'AFFAIRES ET CREANCES CLIENTS

Les revenus sont constitués par les ventes de marchandises et les revenus d'abonnement donnant accès aux services proposés sur les sites Internet du Groupe. Ces services proposés aux clients constituent une prestation continue dans le temps. Le revenu est reconnu prorata temporis sur une base journalière. A la clôture, la quote-part d'abonnement donnant accès aux sites Internet sur la période suivante est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Pour DNXCorp et DNX Network, le chiffre d'affaires inclut le coût des prestations des webcams refacturées à l'euro prêt aux clients. Conformément à IAS 18, cette partie du chiffre d'affaires est présentée nette des coûts correspondants dans les comptes consolidés.

D'une manière générale, un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque :

- l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien
- le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable (principe de mesurabilité)
- les éventuelles remises, ristournes et avantages sur ventes ont été déduits du revenu (principe de séparabilité)
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Le fait générateur de l'enregistrement comptable des ventes est en règle générale la livraison ou la réalisation de la prestation de services.

Pour toute créance client pouvant présenter un risque de non-recouvrement total ou partiel, une dépréciation est comptabilisée de manière à ramener la valeur nette de la créance à la valeur que le groupe escompte recouvrer.

Les dépréciations sont calculées au cas par cas. Aucun calcul statistique n'est utilisé.

Le détail de l'évolution du poste clients entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012 ainsi que le montant de la dépréciation des créances clients au 31 décembre 2012 sont indiqués dans la note 8.

NOTE 1.13 – INFORMATION SECTORIELLE

Information par secteurs d'activité, premier niveau d'information.

L'activité du Groupe DNXCorp, comprend trois secteurs principaux d'activité, comme en 2011 :

- Activité Boutique / Store : vente de produits physiques via Internet.
- Activité Divertissement / Services interactifs : ventes de contenus (photos, vidéos, webcams) et de services de rencontre.
- Activité Services Webs et Paiements : prestations de services de paiement.

NOTE 1.14 – PROVISIONS

Une provision est définie comme un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Sa comptabilisation résulte du fait que, d'une part, le groupe a une obligation (juridique ou implicite) qui résulte d'un événement passé et que, d'autre part, il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Par ailleurs, le montant de l'obligation est estimé de façon fiable en l'état des informations à disposition du groupe lors de l'établissement des comptes consolidés.

L'évolution des provisions entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012 est indiquée en note 12.

NOTE 1.15 – RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

Les salariés du groupe DNXCorp bénéficient d'avantages à court terme (congrés payés, congrés maladie, participation aux bénéfices) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations/prestations définies (indemnités de fin de carrière, régimes de retraites complémentaires notamment), en accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel le groupe est implanté.

Les avantages postérieurs à l'emploi sont attribués soit par des régimes à cotisations définies, soit par des régimes à prestations définies.

- **Régimes à cotisations définies**

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité sociale, régimes complémentaires de retraite ARRCO/AGIRC, fonds de pension à cotisations définies).

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

- **Régimes à prestations définies**

Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des salariés. S'ils ne sont pas entièrement préfinancés, ils donnent lieu à constitution de provision.

L'évaluation des engagements de retraites et assimilés (DBO : Defined Benefit Obligation) pour la société française est conforme à la méthode des unités de crédits projetés en tenant compte des hypothèses actuarielles et des statistiques propres à la société française.

Pour les régimes à prestations définies, les obligations du groupe sont calculées annuellement par un actuaire indépendant en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie ainsi que la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés.

NOTE 1.16 – IMPÔTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt comprend :

- l'impôt exigible de l'exercice des différentes sociétés intégrées
- l'impôt différé résultant de l'existence de décalages temporaires :
 - entre la base imposable et le résultat comptable de chaque société intégrée
 - lié aux retraitements apportés aux comptes des sociétés consolidées pour les mettre en harmonie avec les principes comptables du groupe.
 - lié aux retraitements de consolidation

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés sur l'ensemble des différences temporaires existant à la clôture de l'exercice (conception étendue) en tenant compte du taux d'impôt en vigueur à cette même date ou, s'il est connu, du taux d'impôt pour l'exercice à venir. Les impositions différées antérieures sont réévaluées selon le même principe (méthode du report variable).

NOTE 1.17 – RESULTAT PAR ACTION

Conformément à IAS 33, le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de la période est le nombre d'actions ordinaires en circulation en début de période, ajusté du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période, multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps. Le résultat dilué par action est ajusté des effets de toutes les actions potentielles dilutives. Ces dernières résultent de l'hypothèse de conversion d'instruments convertibles, d'exercice d'options ou de bons de souscription d'actions, ou d'émission d'actions.

Au 31 décembre 2012, le Groupe n'a émis aucun instrument de capitaux pouvant conduire à une dilution du résultat par action.

NOTE 1.18 – OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Il n'existe aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions en cours au sein du Groupe.

NOTE 2 – ANALYSE DES VARIATIONS DE PERIMETRE

SOCIETES	Forme juridique	% intérêt 2011	% intérêt 2012	Méthode Conso. 2012
BESITE	SA	100%	100%	IG
DREAMNEX GmbH	GmbH	100%	100%	IG
DNX NETWORK	Sarl	100%	100%	IG
DAGENCY	SA	100%	100%	IG
DREAMNEX UK	Ltd	100%	100%	IG
SOVERENA ENTERPRISES ltd	Ltd	100%	100%	IG
DREAMTEKK Ltd	Ltd	100%	100%	IG
E-TAINMENT Ltd	Ltd	100%	100%	IG
SOMERSET SERVICES Ltd	Ltd	100%	100%	IG
NETEDEN	SAS	100%	100%	IG
SYSPAY MALTA Ltd	Ltd	100%	66.66%	IG
SYSCOMMERCE Group	Ltd		66.66%	IG
EB2.0	SARL		66.66%	IG
SYSPAY SYSCOMMERCE	SA		66.66%	IG
SYSWEB Ltd	Ltd		66.66%	IG

Les changements de périmètre (entrées, sorties et variations de pourcentage de détention) ont été expliqués dans le paragraphe « Faits significatifs du semestre », ci-avant.

A noter que le changement de pourcentage de détention du sous-groupe Syscommerce Group, n'a pas d'impact sur la méthode de consolidation du sous-groupe (intégration globale), du fait que DNXcorp conserve le contrôle exclusif sur l'ensemble de ces entités. Par ailleurs, il est précisé que, lors de l'augmentation de capital de la société Syscommerce Group Ltd au profit de la société Syscapital Ltd (société maltaise non détenue par le groupe DNXcorp), un pacte d'actionnaire a été signé entre Syscommerce Group Ltd, DNXCorp et Syscapital Ltd, attribuant à DNXCorp un dividende prioritaire sur les résultats cumulés du sous-groupe Syscommerce Group constitués avant l'augmentation de capital, à savoir le 28 juin 2012.

NOTE 3 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En Euros)	31/12/2011	Augmen- tations	Diminutions	Variation périmètre	31/12/2012
Frais d'établissement	33 023	36 150			69 173
Fonds de commerce et goodwill	762 337				762 337
Concessions, brevets, licences et logiciels	739 798	55 684			795 482
Frais de développement	394 251				394 251
Immobilisations incorporelles en cours	-				-
Total valeurs brutes	1 929 408	91 834			2 021 242
Provision dépréciation des frais dvt	-				-

Amortissements frais d'établissement	20 646	6 889		27 535
Amortissements concessions, brevets licences et logiciels	604 507	55 289	13 413	673 209
Amortissements frais de développement	386 391	1 167		387 558
Total amortissements et pertes de valeur	1 011 544	63 345	13 413	1 088 302
Total valeurs nettes	917 864	28 439	13 413	932 940

Fonds de commerce

DNXCorp a acquis un fonds de commerce en 2003 pour un montant de 757 K€. Il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation sur ce fonds de commerce.

NOTE 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(En Euros)	31/12/2011	Augmen- tations	Diminutions	Variation périmètre	31/12/2012
Mobilier et Matériel de transport	989 102	216 018	127 325		1 077 795
Autres Immobilisations corporelles	2 873 687	598 313	761 193		2 710 807
Immobilisations corporelles en cours	0				0
Total valeurs brutes	3 862 789	814 331	888 518		3 788 602
Amortissements installations techniques, matériel et outillage	268 927	172 754	203 029		238 652
Amortissements autres immobilisations incorporelles	1 926 369	318 434	194 173		2 050 630
Total amortissements et pertes de valeur	2 195 297	491 188	397 202		2 289 282
Total valeurs nettes	1 667 492	323 143	491 316		1 499 320

NOTE 5 – GOODWILL

(En Euros)	31/12/2011	Augmen- tations	Diminutions	31/12/2012
Sociétés fusionnées (1a)	12 687 612			12 687 612
BESITE (1b)	34 238 035			34 238 035
E-Tainment Ltd (1c)	66 555			66 555
Total valeurs brutes	46 992 202		-	46 992 202
Perte de valeur				
Total amortissements et pertes de valeur	-	-	-	-
Total valeurs nettes	46 992 202		-	46 992 202

1. Goodwills

a. Goodwills sociétés fusionnées

Les goodwills des sociétés fusionnées s'élèvent à 12 687 K€. Il s'agit de goodwills constatés lors de l'absorption par la société DNXCORP (anciennement DREAMNEX) des sociétés : SELF TELECOM (en 2006) puis de THINK MULTIMEDIA et OPEN AXE (en 2007). Ces fusions ont toutes été réalisées à la valeur nette comptable avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006 pour SELF TELECOM et au 1^{er} janvier 2007 pour OPEN AXE et THINK MULTIMEDIA. Ces goodwills constituent des actifs incorporels représentatifs de la valeur des fonds de commerce apportés à la société DNXCorp. Au 31 décembre 2012, ces valeurs sont justifiées. Il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation.

Ces goodwills sont répartis de la manière suivante :

• Goodwill SELF TELECOM	4 445 K€
• Goodwill THINK MULTIMEDIA	6 771 K€
• Goodwill OPEN AXE	1 471 K€
• TOTAL	12 687 K€

b. Goodwill Besite

Ce goodwill de 34 238 K€ correspond à la capacité de Besite à développer et à vendre ses produits et aux profits futurs qui en résulteront. Aucune dépréciation n'a été par conséquent enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2012.

c. Goodwill E-Tainment

Ce goodwill de 70 K€ correspond à la capacité de E-Tainment, acquise en juillet 2010, à développer et à vendre ses produits et aux profits futurs qui en résulteront. Aucune dépréciation n'a été par conséquent enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2012.

2. Test de dépréciation

Les goodwills des sociétés fusionnées, de Besite et de E-Tainment ont été affectés à l'UGT Services interactifs (cf. notes 1.7 et 1.13) et ont été testés au 31 décembre 2012.

Les évaluations effectuées lors des tests de perte de valeur des goodwills sont sensibles aux hypothèses retenues en matière de croissance et de coûts futurs, mais aussi en matière de taux d'actualisation. Pour les projections de flux de trésorerie, le Groupe a retenu un taux de croissance total de -5.4% à l'horizon 5 ans, tenant compte des anticipations variables en fonction des catégories de produits, ainsi qu'un taux de croissance à l'infini de 0%. Le WACC utilisé pour l'actualisation des flux futurs de trésorerie s'élève à 13.1% au 31 décembre 2012.

En M€.	VNC au 31/12/2012	Valeur d'utilité au 31/12/2012
Actifs incorporels valorisés à la valeur d'utilité	41.9	46.0

* La VNC correspond à la valeur comptable de l'actif testé à laquelle sont ajoutés la valeur nette comptable des actifs et le BFR associés à l'UGT.

Analyse de sensibilité :

Aucune dépréciation des goodwills ne serait à constater dans le cas d'un calcul de valeur d'utilité réalisé en faisant varier le taux d'actualisation jusqu'à +1,4 points au-delà du taux de base de 13,1 %. De même, un taux de décroissance complémentaire de 1.9 points supplémentaires sur les deux premières années (amenant le taux de croissance total à l'horizon 5 ans à -9%) n'entraînerait aucune dépréciation des goodwills.

Il n'y a pas lieu de constater de dépréciation des actifs incorporels liés à cette UGT au 31 décembre 2012.

NOTE 6 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(En Euros)	31/12/2011	Augmen- tations	Diminutions	Variation périmètre	31/12/2012
Titres immobilisés non consolidés	-				-
Créances rattachées à des participations non consolidées	-				-
Prêts aux salariés	33 903	900			34 803
Autres immobilisations financières (1)	705 567	699 098	353 781		1 050 885
Total valeurs brutes	739 470	699 998	353 781		1 085 688
Dépréciations des créances rattachées	-				-
Dépréciation des titres non consolidés	-				-
Dépréciation des autres immobilisations financières	44 089				44 089
Total des dépréciations	44 089				44 089
Total Immobilisations financières	695 381	699 998	353 781		1 041 600

- (1) Les autres immobilisations financières sont constituées principalement par :
- les dépôts de garantie liés au risque d'impayés concernant les mandats de gestion des encaissements réalisés à distance pour le compte du Groupe.
 - la part en espèces des comptes liés au fonctionnement des contrats de liquidité et d'actions propres.
 - les dépôts et cautionnements versés pour l'utilisation de locaux à usage professionnel. La part des dépôts et cautionnements pour lesquels il existe un risque de non recouvrabilité a fait l'objet d'une provision

NOTE 7 – STOCKS ET EN-COURS

(En Euros)	Brut	31/12/2012 Dépréciation	Net	31/12/2011
Marchandises, produits intermédiaires et finis	1 103 389	26 721	1 076 665	765 817
Total stocks et en-cours	1 103 389	26 721	1 076 665	765 817

NOTE 8 – CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

(En Euros)	31/12/2012			31/12/2011
	Brut	Dépréciation	Net	
Créances clients et comptes rattachés	5 289 373	682 104	4 607 268	4 392 614
Créances fiscales et sociales	1 155 563		1 155 563	1 596 233
Débiteurs divers	311 895		311 895	420 299
Charges constatées d'avance	767 871		767 871	797 867
Total Clients et autres actifs courants	7 524 702	682 104	6 842 597	7 207 013

Le poste « créances fiscales » est essentiellement constitué par des comptes de TVA à récupérer et par des trop payés d'impôt.

Le poste « débiteurs divers » correspond principalement aux avances fournisseurs. Ce poste comprenait au 31/12/2011, un produit à recevoir de 100 K€ au titre d'une garantie de passif qui a été réalisée au cours du 1^{er} semestre 2012.

Les charges constatées d'avance correspondent principalement aux charges d'affiliés directement rattachables aux abonnements facturés d'avance.

Toutes les créances, sont à court terme (échéance 31 mars au maximum).

Pour toute créance client pouvant présenter un risque de non-recouvrement total ou partiel, une dépréciation est comptabilisée de manière à ramener la valeur nette de la créance à la valeur que le groupe escompte recouvrer. Les dépréciations sont calculées au cas par cas. Aucun calcul statistique n'est utilisé.

NOTE 9 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(En Euros)	31/12/2012	31/12/2011
Liquidités et équivalents de liquidités	10 976 552	8 113 430
Valeurs mobilières de placement	1 296 817	1 247 534
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 273 369	9 360 964

Le poste « Trésorerie » est constitué des liquidités en compte courant bancaire et des valeurs mobilières de placement (parts d'OPCVM, Sicav, FCP de trésorerie à court terme) non risquées.

NOTE 10 – CAPITAL SOCIAL

(En Euros)

	31/12/2012	31/12/2011
Montant du capital social	464 870	464 870
Nombre d'actions émises	2 834 574	2 834 574
Ventilation des actions en fonction du droit de vote		
- dont actions à droit de vote double (*)	928 896	341 477
- dont actions à droit de vote simple	1 870 718	2 452 830
Nombre d'actions propres	34 961	40 268

(*) afin de remplir les conditions d'attribution du droit de vote double, l'actionnaire doit être inscrit dans les livres depuis plus de trois ans.

Actions propres :

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

La société détient des titres d'autocontrôle dans le cadre :

- de son contrat de liquidité
- et d'un programme de rachat d'actions propres.

NOTE 11 – TABLEAU DE VARIATION DES PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE

La variation des participations ne donnant pas le contrôle se décompose de la façon suivante :

(En Euros)

31 décembre 2011	0
Résultat net part des participations ne donnant pas le contrôle	-215 381
Variation de périmètre	100 400
31 décembre 2012	-114 981

NOTE 12 – PROVISIONS PART COURANTE

a – Provisions par échéance et par catégorie

(En Euros)	Courant	Non courant	31/12/2012	31/12/2011
Provision pour frais d'impayés	91 119		91 119	135 416
Provision pour litiges	118 452		118 452	235 452
Total	209 571	0	209 571	370 868

Au 31 décembre 2012, les provisions sont principalement constituées :

- d'une provision pour risque d'impayés et d'une provision pour frais d'impayés d'un montant global de 91 K€. Cette provision a été calculée sur la base d'une méthode statistique en fonction d'un taux d'impayé réel moyen effectivement constaté.
- d'une provision pour litiges de 118 K€.

b – Variation des provisions

(En Euros)	31/12/2011	Dotations	Reprises*	31/12/2012
Litiges et risques divers	370 868	775	162 072	209 571
Total	370 868	135 416	162 072	209 571

* Dont 45 K€ consommés (provision pour frais d'impayés)

NOTE 13 – ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES

CONSENTIS AU PERSONNEL

Pour le groupe, les principaux régimes à prestations définies concernent principalement les indemnités de fin de carrière en France et en Suisse.

(En Euros)	<1 an	>1 an	31/12/2012	31/12/2011
Engagements de retraites et assimilés (€)		147 580	147 580	87 626
TOTAL		147 580	147 580	87 626

Les filiales belge et luxembourgeoise n'ont pas d'obligations vis-à-vis de leurs salariés.

Hypothèses actuarielles au 31/12/2012

Les hypothèses actuarielles sont revues chaque année. Pour l'exercice 2012, la provision a été déterminée selon les hypothèses suivantes :

	France
Age de départ à la retraite (*)	65 ans
Modalité de départ à la retraite	Départ volontaire
Table de mortalité	TGH/TGF 05
Taux d'inflation	2%
Taux de charges sociales	45%
Taux d'actualisation	2.75%

(*) Ces hypothèses sont cohérentes avec la loi Fillon du 21.08.2003 et la loi de financement de la sécurité sociale 2012

NOTE 14 – PASSIFS FINANCIERS

Endettement courant et non courant

(En Euros)

DETTE FINANCIERE NON COURANTE	31/12/2012	31/12/2011
Entre 1 & 5 ans	0	0
Plus de 5 ans		
TOTAL DES DETTES FINANCIERES NON COURANTES	0	0
DETTE FINANCIERE COURANTE	31/12/2012	31/12/2011
Emprunts et dettes financière à moins d'un an	1 313	1 912
Concours bancaires	0	0
Mobilisations de créances	85 848	31 246
Dividendes à payer	0	2 461 774
TOTAL DES DETTES FINANCIERES COURANTES	87 161	2 494 932

Conformément à la norme IAS 1, le groupe présente ses actifs et passifs dans le bilan selon le caractère courant ou non courant. Le caractère courant est rempli :

- Si le groupe s'attend à réaliser son actif ou à régler son passif dans les douze mois ou dans le cadre du cycle normal de son exploitation
- Si les actifs et passifs concernés sont détenus aux fins d'être négociés

Sur les 87 K€ dus à moins d'un an :

- 86 K€ ont une échéance comprise entre 3 mois et 1 an.

NOTE 15 – FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

(En Euros)	31/12/2012	31/12/2011
Fournisseurs	7 399 445	6 772 811
Dettes sociales	713 368	945 712
Dettes fiscales	2 159 708	2 085 066
Dettes d'impôt sur les sociétés	2 580 639	2 751 301
Autres passifs courants	600 894	448 306
Produits constatés d'avance	1 871 675	1 808 258
FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS COURANTS	15 325 729	14 811 453

NOTE 16 – INFORMATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITE

Au 31 décembre 2012 et en application de la norme IFRS 8, le Groupe a identifié 3 secteurs d'activités, comme indiqué en note 1.13.

- Activité Boutique / Store : vente de produits physiques via Internet.
- Activité Divertissement / Services interactifs : ventes de contenus (photos, vidéos, webcams) et de services de rencontre.
- Activité Services Web et Paiements : prestations de services de paiement.

1. Information sectorielle au 31 décembre 2012

a – Compte de résultat par secteurs d'activité

En Milliers d'Euros	Store	Services interactifs	Paiement	Total
Chiffre d'affaires	5 413	49 092	1 357	55 862
Coût des ventes	3 720	26 634	586	30 940
MARGE BRUTE	1 693	22 458	771	24 922

b – Actifs par secteurs d'activité

En Milliers d'Euros	Store	Services interactifs	Paiement	Total
Actifs non courants	1 022	49 501	245	50 768
Goodwill		46 992		46 992
Immobilisations incorporelles	757	104	72	933
Immobilisations corporelles	143	1 300	55	1 499
Immobilisations financières	103	938		1 042
Actifs d'impôts différés	18	166	118	302
Actifs courants	1 605	17 219	1 369	20 193
Stocks et en-cours	999		78	1 077
Créances clients et autres créances	309	5 868	666	6 843
Trésorerie et équivalents de trésorerie	298	11 350	625	12 273
TOTAL DES ACTIFS	2 628	66 720	1 614	70 961

c – Passifs par secteurs d'activité

En Milliers d'Euros	Store	Services interactifs	Paiement	Total
Passifs non courants	23	499	27	549
Emprunts et dettes financières				-
Provisions et IDR	9	112	27	148
Passifs d'impôts différés	14	387		401
Passifs courants	1 330	13 436	856	15 622
Emprunts et dettes financières		87		87
Provisions	68	142		210
Fournisseurs et autres passifs courants	1 262	13 207	856	15 326
TOTAL DES PASSIFS	1 353	13 935	883	16 171

2. Information sectorielle de la période précédente

a – Compte de résultat par secteurs d'activité au 31 décembre 2011

En Milliers d'Euros	Store	Services interactifs	Paiement	Total
Chiffre d'affaires	5 739	51 284	12	57 035
Coût des ventes	4 197	28 872	-	33 069
MARGE BRUTE	1 542	22 412	12	23 966

b – Actifs par secteurs d'activité au 31 décembre 2011

En Milliers d'Euros	Store	Services interactifs	Paiement	Total
Actifs non courants	1 005	49 410	49	50 463
Goodwill		46 992		46 992
Immobilisations incorporelles	757	161		918
Immobilisations corporelles	168	1 451	49	1 667
Immobilisations financières	70	626		696
Actifs d'impôts différés	10	180		190

Actifs courants	1 237	15 548	549	17 334
Stocks et en-cours	766			766
Créances clients et autres créances	357	6 775	75	7 207
Trésorerie et équivalents de trésorerie	115	8 772	474	9 361
TOTAL DES ACTIFS	2 242	64 958	598	67 797

c – Passifs par secteurs d'activité au 31 décembre 2011

En Milliers d'Euros	Store	Services interactifs	Paiement	Total
Passifs non courants	27	446	-	474
Emprunts et dettes financières				-
Provisions et IDR	9	79		88
Passifs d'impôts différés	18	368		386
Passifs courants	1 381	16 159	137	17 677
Emprunts et dettes financières	32	2 454	9	2 495
Provisions	68	303		371
Fournisseurs et autres passifs courants	1 281	13 402	128	14 811
TOTAL DES PASSIFS	1 408	16 605	137	18 150

NOTE 17 – CHARGES EXTERNES

(En Euros)	31/12/2012	31/12/2011
Achats de marchandises	2 134 709	2 104 948
Commissions d'affiliés et publicité	21 657 868	23 798 432
Coût du paiement sécurisé	4 680 100	4 182 535
Autres charges externes	7 659 285	7 812 501
TOTAL	36 131 963	37 898 416

NOTE 18 –CHARGES DE PERSONNEL

(En Euros)	31/12/2012	31/12/2011
Rémunération du personnel	6 499 788	5 350 348
Charges sociales	1 790 058	1 475 362
Autres charges de personnel	112 265	106 557
TOTAL	8 402 111	6 932 266

Les effectifs inscrits se répartissent géographiquement comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
France	53	52
Hors France	59	42
TOTAL	112	94

NOTE 19 – IMPOTS ET TAXES

(En Euros)	31/12/2012	31/12/2011
Taxes sur les salaires	97 485	62 089
Autres impôts et taxes fiscales	305 694	268 536
TOTAL	403 180	330 625

NOTE 20 – DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

(En Euros)	31/12/2012	31/12/2011
Amortissements	567 801	612 848
Mouvement net des provisions	27 504	81 645
Mouvement net des engagements de retraites et assimilés	0	0
TOTAL	595 305	694 494

NOTE 21 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES

(En Euros)	Produits	Charges	Net 31/12/2012	Net 31/12/2011
Autres produits / autres charges courants	82 642	107 692	25 050	-65 023
TOTAL PRODUITS ET CHARGES COURANTS	82 642	107 692	25 050	-65 023
Cessions d'immobilisations	43 646	67 019	23 373	13 955
Dotations & reprises s/ amort. & provisions				
Litiges				
Autres charges et produits non courants	7 500	4 852	-2 648	-53 525
TOTAL PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	51 146	71 871	20 725	-39 570

NOTE 22 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(En Euros)	31/12/2012	31/12/2011
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	56 071	5 176
Gains de changes	47 999	57 996
Autres produits financiers	24 935	35 218
Reprise sur provision dépréciation des immobilisations financières	0	0
Total des produits financiers	129 005	98 389
Charges d'intérêt	637	9 468
Autres charges financières	68 136	72 309
Dotations aux provisions financières	775	371
Total des charges financières	69 548	82 148
RESULTAT FINANCIER	59 457	16 241

NOTE 23 – IMPOT SUR LES RESULTATS

a – Détail de l'impôt sur les résultats

(En Milliers d'Euros)	31/12/2012	31/12/2011
Impôts exigibles	3 052	3 185
Impôts différés	-97	282
TOTAL	2 955	3 467

b – Rationalisation de la charge d'impôt

En 2012, l'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse comme suit :

(En Milliers d'Euros)	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net consolidé	7 389	7 833
Charge d'impôt	2 955	3 467
Résultat avant impôt	10 344	11 300
Taux effectif d'impôt	28.57%	30.68%
Taux d'impôt courant en France	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	3 561	3 891
<i>Eléments en rapprochement</i>		
différences liées à la fiscalité étrangère	-527	-269
différences permanentes	-80	- 155
TOTAL	2 955	3 467

c – Impôts différés

Les impôts différés sont constatés sur l'ensemble des différences temporaires selon la méthode du report variable. Les impôts différés ne sont pas actualisés. La variation nette des impositions différées (situation active et passive) s'analyse comme suit :

(En Milliers d'Euros)	
Solde d'impôt différé actif au 1 ^{er} janvier 2012	190
Solde d'impôt différé passif au 1 ^{er} janvier 2012	386
Situation nette d'impôt différé au 1^{er} janvier 2012	-196
Effet résultat	97
Effet périmètre	
Solde d'impôt différé actif au 31 décembre 2012	302
Solde d'impôt différé passif au 31 décembre 2012	401
Situation nette d'impôt différé au 31 décembre 2012	-99

Tous les impôts différés sont reconnus. Le Groupe ne possède pas de déficit reportable pour lequel un impôt différé actif n'aurait pas été constaté.

NOTE 24 – ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

Les engagements financiers hors bilan recensés au 31 décembre 2012 sont les suivants :

- Engagements donnés
 - Néant
- Engagements reçus

- Néant
- Engagements réciproques
 - Néant

NOTE 25 – AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN, PASSIFS ET ACTIFS EVENTUELS

Le groupe n'a pas connaissance d'autres engagements que ceux indiqués par ailleurs et qui ne seraient pas reflétés dans les états financiers au 31 décembre 2012. Aucun fait exceptionnel ni contentieux pouvant affecter de façon probable et significative la situation financière du groupe n'existe actuellement.

Par ailleurs, dans le cadre normal de ses activités, le groupe est impliqué dans des actions judiciaires et il est soumis à des contrôles. Une provision est constituée dès lors qu'un risque est identifié et que son coût est estimable.

NOTE 26 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2012

SOCIETES	Forme juri dique	% intérêt	Méthode de consolidation	N° SIRET	Pays
DNXCorp (société consolidante)	SA	n/a	IG	424 100 170 00069	France
BESITE	SA	100%	IG	0864 814 782	Belgique
DREAMNEX GMBH	GmbH	100%	IG	HBR 701715	Allemagne
DNX NETWORK	Sarl	100%	IG	B 142876	Luxembourg
DAGENCY	SA	100%	IG	CH-660-0564009-5	Suisse
DREAMNEX UK	Ltd	100%	IG	6680815	Royaume Uni
SOVERANA ENTREPRISES Ltd	Ltd	100%	IG	HE 260466	Chypre
DREAMTEKK LIMITED	Ltd	100%	IG	C 50067	Malte
E-TAINMENT LTD	Ltd	100%	IG	C 43361	Malte
SOMERSET SERVICES LTD	Ltd	100%	IG	C 50067	Gibraltar
NETEDEN	SAS	100%	IG	527 744 783 00012	France
SYSPAY LIMITED MALTA	Ltd	66.66%	IG	C 51532	Malte
SYSCOMMERCE GROUP Ltd	Ltd	66.66%	IG	C 55300	Malte
EB2.0	SARL	66.66%	IG	5400 37 132 000 29	France
SYSPAY SYSCOMMERCE SA	SA	66.66%	IG	CH-660.1.239.012-5	Suisse
SYSWEB Ltd	Ltd	66.66%	IG	C 55856	Malte

NOTE 27 –TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Conformément à la norme IAS 24 relative aux transactions avec les parties liées, il est donné pour information les opérations significatives qui ont été réalisées avec :

- des actionnaires détenant un droit de vote significatif dans le capital de la société
- des membres des organes de direction y compris les administrateurs et les censeurs

- des entités sur lesquelles un des principaux dirigeants exerce le contrôle, un contrôle conjoint, une influence notable ou détient un droit de vote significatif

Au cours de l'exercice 2012 :

- Au titre de la période de leur mandat, les dirigeants ont perçu les rémunérations suivantes :

(En Milliers d'Euros)	Rémunération fixe	Rémunération variable	Rémunération totale
Patrice MACAR	241	422	663
Stephen SCHOTTE	89	124	213
Maxence BESSONNAUD	4	1	5
TOTAL	334	547	881

Conformément à la décision du conseil d'administration, la rémunération variable du Président est calculée sur la base de 4% du résultat net consolidé part du groupe avant impôt. Cette rémunération variable n'est soumise à aucun autre critère d'obtention.

La société DNX Network SARL (contrôlée par DNXCORP) a mis à disposition de son gérant M. Macar un véhicule de société, étant rappelé que cette mise à disposition ne constitue pas un avantage en nature dans la mesure où l'utilisation privée fait l'objet d'une refacturation à M. Macar.

Au titre de l'exercice 2012, le coût total pour la société s'est élevé à 56 453 € HT.

La rémunération variable de M. Schotte est calculée sur la base de 2% du résultat net consolidé part du groupe avant impôt. Cette rémunération n'est soumise à aucun autre critère d'obtention. Il est rappelé que cette rémunération a été déterminée avant la nomination de M. Schotte en tant qu'administrateur et a été approuvée par le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration du 31 mai 2012.

Suite à sa nomination en tant que Directeur Général, le conseil d'administration a fixé la rémunération variable de M. Bessonnaud à 0.25% du résultat net consolidé part du groupe avant impôt pour la période du 21 décembre au 31 décembre 2012.

- La gestion de la logistique fait l'objet d'une convention avec la société CUSTOM SOLUTIONS, société dans laquelle un dirigeant de DNXCORP détient 26,3% des actions;
- La société DnxCorp a contracté un bail de location auprès de la SCI 4Aix, société dans laquelle Mrs MACAR et SCHOTTE détiennent respectivement 67% 33%.

NOTE 28 – EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant

NOTE 29 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau des honoraires des commissaires aux comptes a été établi en application de l'article L222-8 du règlement général de l'AMF (en millier d'Euros)

Les honoraires HT versés à chacun des contrôleurs légaux de DNXCorp au titre de l'audit des comptes consolidés et annuels du groupe clos le 31-12-2012 sont les suivants :

Exercices couverts : 31-12-2012 (N) et 31-12-2011 (N-1)

		DELOITTE				SACOR			
		Montant HT				Montant HT		%	
		N	N-1	N%	N-1%	N	N-1	N%	N-1%
Audit									
	Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
	Emetteur	42	42	26%	66%	42	48	100%	100%
	Filiales intégrées globalement	105	117	74%	24%				
	Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
	Emetteur	0	0	0%	0%	-	-		
	Filiales intégrées globalement								
	<i>Sous Total</i>	147	159	100%	91%	42	48	100%	100%
	Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées								
	Due diligence	0	0	0%	9%	0	0		
	<i>Sous Total</i>	0	0	0%	9%	0	0		
	TOTAL	147	159	100%	100%	42	48	100%	100%

DNXCORP SA

COMPTES ANNUELS

31 DECEMBRE 2012

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2012

ACTIF (en Euros)	31/12/2012			31/12/2011
	Brut	Amortiss.	Net	Net
Logiciels	393 331	392 409	921	7 029
Concessions, brevets, et autres droits	203 324	142 395	60 929	61 847
Fonds de commerce	13 449 949	8 242 612	5 207 337	7 578 937
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles (note 3.1)	14 046 604	8 777 416	5 269 188	7 647 813
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	950 557	376 358	574 198	649 505
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles (note 3.2)	950 557	376 358	574 198	649 505
Participations	45 433 776	4 700 000	40 733 776	45 399 254
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	1 068 708	403 437	665 271	592 803
Prêts	34 803	-	34 803	33 903
Immobilisations financières	225 076	44 089	180 987	122 693
Total immobilisations financières (note 3.3)	46 762 363	5 147 526	41 614 837	46 148 653
ACTIF IMMOBILISE	61 759 524	14 301 300	47 458 223	54 445 970
Stocks de marchandises	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés (3.4)	3 126 892	480 185	2 646 707	1 122 399
Autres créances (3.5)	6 848 037	-	6 848 037	1 380 916
Valeurs mobilières de placements (3.6)	1 247 534	-	1 247 534	1 247 534
Disponibilités	5 338 563	-	5 338 563	4 204 428
Charges constatées d'avance (3.5)	36 536	-	36 536	84 247
ACTIF CIRCULANT	16 597 562	480 185	16 117 377	8 039 524
Ecart de conversion actifs	-	-	-	-
TOTAL ACTIF	78 357 086	14 781 485	63 575 600	62 485 494

PASSIF (en Euros)	31/12/2012	31/12/2011
Capital social (dont versé 464 870 €)	464 870	464 870
Primes d'émission, de fusion, d'apport	26 685 489	34 223 539
Réserve légale	46 487	46 487
Report à nouveau	67 778	-2 381 522
Provisions réglementées	754 574	593 072
Résultat de l'exercice	- 6 292 841	-2 459 376
TOTAL CAPITAUX PROPRES	21 726 357	30 487 070
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES (3.7)	118 452	218 452
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières diverses (3.9)	39 608 319	26 225 281
TOTAL DETTES FINANCIERES (3.10)	39 608 319	26 225 281
Fournisseurs et comptes rattachés (3.10)	483 528	639 717
Dettes fiscales et sociales (3.10)	737 495	3 461 228
Autres dettes (3.10)	901 449	1 453 746
Produits constatés d'avance (3.12)		
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION	2 122 472	5 554 691
Ecarts de conversion passifs	0	0
TOTAL PASSIF	63 575 600	62 485 494

COMPTE DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2012

En Euros	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Chiffre d'affaires : ventes de marchandises			890 965
Chiffre d'affaires : production vendue de services		5 076 346	5 992 795
Chiffre d'affaires net	(4.1)	5 076 346	6 883 760
Production immobilisée		-	-
Subventions			
Reprises sur amortissements et provisions	(4.2)	807 437	1 867 924
Autres produits d'exploitations		21 448	3 866
Total des produits d'exploitation		5 905 231	8 755 550
Achats de marchandises		3 074	411 635
Variation de stocks de marchandises			902 363
Achats de matières premières et autres approv.		102	12 209
Autres achats et charges externes	(4.2)	1 825 062	3 061 273
Impôts et taxes		137 201	137 156
Salaires et charges sociales		2 233 110	1 889 181
Dotations aux amortissements		151 209	167 517
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actifs circulants		9 883	6 946
Dotations aux provisions pour risques et charges			44 089
Autres charges		72 983	204 473
Total des charges d'exploitation		4 432 622	6 836 842
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 472 609	1 918 709
RESULTAT FINANCIER	(4.3)	-164 359	2 074 360
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		1 308 250	3 993 069
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(4.4)	- 7 192 379	-6 124 446
Impôt sur les bénéfices		408 713	327 999
RESULTAT NET APRES IMPOT		-6 292 841	-2 459 376

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(En kilos Euros)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Report à nouveau	Résultat de l'ex.	Provisions réglementées	Capitaux propres
Situation à la clôture 31.12.2011	465	34 224	46	-2 382	-2 459	594	30 487
Affectation du résultat de l'exercice		-2 459			2 459		-
Résultat de l'exercice					-6 292		-6 292
Distribution de dividendes		-5 079		2 449			-2 629
Correction sur 2010				0			0
Provisions réglementées						161	161
Situation à la clôture 31.12.2012	465	26 686	46	67	-6 292	755	21 727

	31.12.2011	Augmentation	Réduction	31.12.2012
Montant du capital social (€)	464 870			464 870
Nombre d'actions	2 834 575			2 834 575
Valeur nominale (€)	0.164			0.164
Ventilation des actions				
- dont actions à droit de vote double (*)	341 477	587 419		928 896
- dont actions à droit de vote simple	2 452 830		582 112	1 870 718
Nombre d'actions propres	40 268		5 307	34 961

1°) FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES

i. Faits caractéristiques de l'exercice

- Création de la société Syscommerce Group Ltd (société maltaise) détenue à 100% par DNXC Corp. - Augmentation de 33.33 % du capital de Syscommerce Group Ltd, entièrement souscrite par la société Syscapital Ltd (société maltaise non détenue par le groupe DNXC Corp) en juin 2012.
- Création le 21 février 2012 de la société EB2.0 (société française), filiale à 100% de Syscommerce Group Ltd. La société EB2.0 a pour vocation de développer une activité de Web Agency et de délégation de E-commerce. Reprise en date du 23 février 2012, dans le cadre d'une offre de plan de cession partielle, du fonds de commerce de la société lyonnaise Evolutive Business par EB2.0.
- Dissociation en date du 21 décembre 2012 des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de directeur général de DNXC Corp, nomination de Patrice Macar en qualité de Président du Conseil d'Administration et nomination de Maxence Bessonnaud en qualité de Directeur Général.

ii. Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

2°) PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes annuels au 31 décembre 2012 sont identiques à celles utilisées dans les comptes des exercices précédents. Par ailleurs, la société, conformément à la possibilité donnée par l'avis CU CNC n° 2007-C du 15 juin 2007, a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition des titres de participation en valeurs de titres, à compter de l'exercice 2007 (Voir § 2.3).

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables en vigueur en France dans le respect des principes de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que des règlements du CRC n°2000-06, n°2004-06 et n°2002-10 relatifs à la réécriture du plan comptable général.

Plus précisément, les règles suivantes ont été appliquées :

2.1/ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée de vie prévue. Les fonds de commerce et mali techniques, assimilés à des fonds de commerce, à durée de vie indéfinie ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une appréciation régulière lors de survenance d'éléments susceptibles de remettre en cause leur valeur. Lorsque leur juste valeur fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure de façon durable à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

La juste valeur est déterminée selon la méthode des Discounted Cash-Flows (« DCF »).

Les immobilisations incorporelles sont constituées par :

- les logiciels
- les marques (non amortissables) et licences
- les fonds de commerce acquis
- les malis de fusion liés aux fusions avec les sociétés SELF TELECOM, OPEN AXE & THINK MULTIMEDIA

Les frais de création de sites Internet et de développements de logiciels sont constitués des coûts de sous-traitance ainsi que du coût de développement interne. Lorsque les sites ou les logiciels ne sont plus utilisés par la Société, ils sont entièrement dépréciés.

2.2/ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou pour la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes:

	Durée d'utilisation en années
Matériels techniques	2 à 5
Matériels de bureau et informatiques	2 à 3
Mobilier	2 à 5

2.3/ Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat ainsi que les frais d'acquisition afférents. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette et des perspectives de rentabilité. Les perspectives de rentabilité sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement et s'inscrivent dans le

contexte de la crise économique et financière actuelle dont l'ampleur et la durée ne peuvent être anticipées avec précision. Lorsque la quote-part de la Société dans les capitaux propres des participations est négative, et si la situation le justifie, une provision pour risque est constituée.

Les prêts, dépôt et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont été le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle au 31 décembre 2012.

Le poste comprend également les actions propres et les espèces gérées dans le cadre du contrat de liquidité dont le seul objet est la régulation du cours de bourse de l'action DNXCorp. Une provision pour dépréciation est constatée sur le contrat de liquidité actions si la valeur d'inventaire donnée par la moyenne des cours journaliers du mois de décembre est inférieure à la valeur comptable des actions propres.

2.4/ Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont relatives aux amortissements dérogatoires pratiqués sur les frais d'acquisition des titres immobilisés. Ces amortissements dérogatoires sont étalés sur une durée de cinq ans.

2.5/ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées dès lors qu'il est constaté une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable ou certain que la société devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

2.6/ Engagement en matière de retraite

L'engagement en matière de retraite évalué par un actuaire externe à la société (estimé au 31 décembre 2012 à 37 K€) n'est pas significatif eu égard au nombre moyen de salariés en équivalents temps plein et à la moyenne d'âge des effectifs.

L'engagement est établi selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 2,75%
- Taux de charges sociales : 45%
- Table de mortalité TGH / TGF 05
- Modalité de départ à la retraite : volontaire
- Inflation : 2%

2.7/ Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Lorsque la Direction estime qu'il existe un risque que la créance ne soit pas recouvrée, une provision pour dépréciation de créance est constatée.

Les dettes et créances libellées en devises sont converties au taux en vigueur au 31 décembre 2012. Les écarts de conversion sont inscrits au bilan sous des rubriques spécifiques. Une provision pour risque est comptabilisée quand la conversion fait apparaître des pertes latentes.

2.8/ Valeurs mobilières de placement

Le poste valeurs mobilières de placement est composé d'OPCVM monétaires acquises dans le but d'optimiser la gestion de la trésorerie excédentaire de la société.

Les cessions de valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode dite « premier entré / premier sorti ».

Au cours de l'exercice, aucune cession n'a fait l'objet d'une moins-value.

Au bilan, le poste valeur mobilière de placement est estimé à la valeur la plus basse entre la valeur de marché et la valeur historique.

2.9/ Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les liquidités en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent au 31 décembre 2012. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

2.10/ Impôts sur les bénéfices

DNXCorp et sa filiale Neteden relèvent en matière d'impôt sur les sociétés du régime d'intégration fiscale institué par l'article 68 de la loi du 30 décembre 1987. Chaque société constate en charge l'impôt afférent à ses propres résultats et conserve le droit d'utiliser dans le futur d'éventuels déficits.

DNXCorp, en tant que seule société redevable de l'impôt, comptabilise la dette ou la créance vis-à-vis du Trésor Public pour l'ensemble du groupe fiscal.

2.11/ Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué de refacturations aux filiales du Groupe au titre :

- des prestations de services portant sur la fourniture d'assistance en matière stratégique et de direction générale, en matière juridique, fiscale, administrative et comptable, et en matière de ressources humaines ;
- du contrat de location gérance (dont la vente du stock de marchandises).

Ces transactions sont comptabilisées sur la période au cours de laquelle les services sont rendus. Les ventes de biens sont comptabilisées lors de la livraison des biens et du transfert du titre de propriété.

3°) NOTES SUR CERTAINS POSTES DU BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles (en K€)

Valeurs brutes	31.12.2011	Acquisitions	Cessions / Diminutions	31.12.2012
Frais de création de sites internet et de développement de logiciels	394	0		394
Autres immob. incorporelles	203	0		203
Fonds de commerce	762			762
Mali de fusion	12 687			12 687
Immobilisations incorporelles en cours	0		0	0
Total	14 047	0	0	14 047

Amortissements et dépréciations	31.12.2011	Dotations	Reprises	31.12.2012
Amortissements frais de création de sites internet et de développements de logiciels	386	6		392
Amortissements autres immo.incorporelles	142	1		143
Dépréciation frais de création de sites internet	0			0
Dépréciation des Mali de fusion	5 871	2 372		8 243
Total	6 399	2 379		8 778

Fonds de commerce

DNXCorp a acquis un fonds de commerce en 2003 pour un montant de 757 K€. Il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation sur ce fonds de commerce.

Mali de fusion

Les malis de fusion de 12 687 K€ sont des malis techniques constatés lors des absorptions par la société DNXCorp des sociétés : SELF TELECOM (en 2006) puis THINK MULTIMEDIA et OPEN AXE (en 2007). Ces fusions ont toutes été réalisées à la valeur nette comptable avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006 pour SELF TELECOM et au 1^{er} janvier 2007 pour OPEN AXE et THINK MULTIMEDIA. Les malis techniques correspondent au différentiel entre la valeur d'acquisition des titres et l'actif net reçu des sociétés absorbées. Ces malis de fusion constituent des actifs incorporels représentatifs de la valeur des fonds de commerce apportés à la société DNXCorp.

La valeur brute des malis de fusion est répartie de la manière suivante :

- mali Self Telecom 4 445 K€
- mali Think Multimédia 6 771 K€
- mali Open Axe 1 471 K€

- TOTAL 12 687 K€

Dépréciation des actifs incorporels non amortissables

Les malis de fusion et le fonds de commerce ont été testés au 31 décembre 2012 selon les hypothèses suivantes :

Le WACC utilisé pour l'actualisation des flux futurs de trésorerie s'élève à 13.1% au 31 décembre 2012.

En M€.	Valeur brute au 31/12/2012	Valeur d'utilité au 31/12/2012	Dépréciation	VNC au 31/12/2012
Malis de fusion/fonds de commerce valorisés à la valeur d'utilité	13.4	8.1	(8.2)	5.2

Suite à la baisse de l'activité services interactifs, et principalement des services liés à la mise à disposition de contenus vidéo, les malis de fusion rattachés partiellement à ce segment d'activité ont dû être dépréciés.

3.2/ Immobilisations corporelles (en K€)

Valeurs brutes	31.12.2011	Acquisitions	Cessions	31.12.2012
Matériels techniques	-			-
Agencements	391	54		445
Mat. De bureau et inform.	437	9	210	235
Mobilier	248	22		270
Total	1 076	85	210	951

Amortissements	31.12.2011	Dotations	Reprises	31.12.2012
Matériels techniques	-			-
Agencements	41	52		93
Mat. De bureau et inform.	350	55	194	211
Mobilier	35	37	0	72
Total	426	144	194	376

3.3/ Immobilisations financières (en K€)

Valeurs brutes	31.12.2011	Acquisitions	Cessions ou rembst	31.12.2012	Echéance
Participations (a)	44 625	1		44 626	> 1 an
Frais d'acquisition de titres (a)	808			808	>1 an
Contrat liquidité – actions propres (b)	1 125		57	1 068	< 1 an
Autre créance immobilisée (b)	73	96		169	< 1 an
Prêt au personnel	34	1		35	> 1 an
Créances rattachées à des participations (c)	-33	33		0	< 1 an
Dépôts et cautionnements (d)	94		38	56	< 1 an
Total	46 726	131	95	46 762	

Provisions pour dépréciation	31.12.2011	Dotations	Reprises	31.12.2012
Participations	-	4 700		4 700
Créances rattachées à des participations (c)	-			-
Contrat liquidité – actions propres (b)	532		129	403
Dépôts et cautionnements (d)	44			44
Total	576	4 700	129	5 147

Ce poste comprend :

(2) les participations suivantes :

Filiales et participations	Capitaux propres	Capital social	Résultat de l'exercice	Quote part du capital détenu en pourcentage
Filiale Dreamnex GmbH	51 336 €	25 000 €	- 5 698 €	100 %
Filiale DNX Network	3 299 059 €	12 500 €	2 517 307 €	100 %
Filiale Dreamnex UK	18 713 €	798 €	5 624 €	100 %
Filiale Besite	23 389 168 €	61 500€	2 258 433 €	99.97 %

Filiale DAgency	4 155 235€	66 644 €	1 927 458 €	100 %
Filiale Dreamtekk	-575 300€	1 200 €	-561 277 €	100 %
Filiale Soverana Enterprises	15 976 €	5 000 €	6 064 €	100 %
Filiale Syscommerce Group	598 937 €	1 800 €	297 737 €	66.67%
Filiale NetEden	1 427 616 €	10 000 €	233 091 €	100 %

- Dreamnex GmbH, Dreamnex UK et Soverana Enterprises n'ont aucune activité opérationnelle au 31 décembre 2012.
- Les frais d'acquisition de titres correspondent aux frais engagés dans le cadre de l'acquisition des Sociétés ENJOY et BESITE, aujourd'hui fusionnées et renommées BESITE
- La perte de substance de BESITE du fait d'une technologie qui n'est plus détenue par la société a conduit à une perte de valeur des titres. Le test de dépréciation des titres a abouti à la dépréciation des titres de Besite pour 4.7 M€

(3) Contrat de liquidité :

Au 31 décembre 2012, la Société détient 34 961 de ses propres titres via son contrat de liquidité pour un montant total de 1 068 K€. Au 31 décembre 2012, une provision pour dépréciation de 403 K€ a été constatée conformément à la note 2.3, les actions détenues présentant une moins-value latente.

Au 31 décembre 2011, la Société détenait 40 268 actions DNX CORP. Le nombre d'actions propres détenues a donc diminué de 5 307 actions en 2012.

Les autres créances immobilisées (168 K€) correspondent à la part liquide au 31 décembre 2012 des fonds versés dans le cadre du contrat de liquidité.

(4) Créances rattachées à des participations :

Sur le premier trimestre 2012, DNXCorp a versé à Dagency la part du capital (33 K€) qu'elle n'avait pas versé initialement. Les créances rattachées à des participations sont donc nulles au 31 décembre 2012.

(5) Dépôts et cautionnements :

Ce poste est principalement constitué :

- des dépôts de garantie liés au risque d'impayés concernant les mandats de gestion des encaissements réalisés à distance pour le compte de la Société (5 K€ au 31 décembre 2012 contre 43 K€ au 31 décembre 2011) ;
- de dépôts de garantie essentiellement liés aux anciens locaux professionnels. La Société n'étant pas certaine de pouvoir les recouvrer, ces dépôts de garantie ont été dépréciés.

La totalité du poste « créances rattachées à des participations » et des « autres immobilisations financières » est constituée de créances immobilisées à moins d'un an.

3.4/ Créance clients (en K€)

	31.12.2012	31.12.2011
Comptes clients	679	672
Factures à établir	2 448	928
Total brut	3 127	1 600
Provision	480	477
Total net	2 647	1 123

La totalité du poste « clients » est constituée de créances à moins d'un an. La provision sur créances clients correspond à des montants que la société n'est pas sûre de recouvrer et en conséquence, elle les a provisionnés.

3.5/ Autres créances et charges constatées d'avance (en K€)

	31.12.2012	31.12.2011
Créances fiscales (TVA)	48	179
Créances fiscales (IS)	380	484
Débiteurs divers	6 420	718
Charges constatées d'avance	37	84
Total	6 885	1 465

La totalité des postes « autres créances et charges constatées d'avance » est constituée de créances à moins d'un an.

Le poste « créances fiscales » est essentiellement constitué par des comptes de TVA à récupérer et par une créance d'impôt.

Le poste « débiteurs divers » correspond principalement aux soldes des comptes courants des filiales de la société DNX CORP ainsi qu'à une créance de CVAE au titre de l'exercice 2012.

3.6/ Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières (en K€)

quantité	Désignation	Valeur d'achat (K€)	Valeur de clôture (K€)
404	SICAV Platine SECUR.Si	313	315
77.782615	LBPAM Trésorerie	498	505
6.4	FCP Natixis sécurité jour	437	477
Total		1 248	1 297

Les plus-values latentes s'élèvent à 49 K€ au 31 décembre 2012.

3.7/ Provisions pour risques et charges (en K€)

Ce poste comprend essentiellement :

	31.12.2011	Dotations	Reprises (prov. utilisées)	Reprises (prov. non utilisées)	31.12.2012
Provision pour perte de change	0	0		0	0
Provision pour risques	218	0	0	100	118
TOTAL	218	0	0	100	118

Les provisions pour risques sont constituées d'une provision pour litige de 118 K€

3.8/ Récapitulatif des provisions (en K€)

	31.12.2011	Augmentation	Diminution	31.12.2012
Amortissements dérogatoires	594	161		755
Total provisions réglementées	594	161		755
Provision pour perte de change	0		0	0
Provision pour risques	218	0	100	118
Total provisions pour risques et charges	218	0	100	118
Dépréciation immobilisations incorporelles	5 871	2 372	0	8 243
Dépréciation titres de participations	0			0
Dépréciation créances rattachées à des participations	0			0
Dépréciation contrat liquidité – actions propres	532		129	403
Dépréciation dépôts et cautionnements	44			44
Dépréciation stocks	0			0
Dépréciation créances clients	477	3		480
Total provisions pour dépréciation	6 924	2 375	129	9 170
TOTAL	7 736	2 536	229	10 043

3.9/ Dettes financières (en K€)

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

	31.12.2012	31.12.2011
DETTES A LONG ET MOYEN TERME	0	0
dont < 1 an	0	0
dont > 1 an et < à 5 ans		
dont > à 5 ans		
TOTAL DETTES FINANCIERES COURT TERME	NEANT	NEANT
TOTAL	0	0

Emprunts et dettes financières diverses :

	31.12.2012	31.12.2011
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES ET FILIALES		
dont < 1 an	39 608	26 225
dont > 1 an et < à 5 ans		0
dont > à 5 ans		
TOTAL	39 608	26 225

Les comptes courants correspondent à des comptes courants envers les sociétés du Groupe (détenues à 100% par DNXCorp) pour un montant de 39 608 K€.

3.10/ Dettes d'exploitation (en K€)

	31.12.2012	31.12.2011
Fournisseurs	483	639
Dettes au personnel	226	289
Dettes sociales	191	183
Dettes fiscales	321	529
Autres dettes	901	3 916
TOTAL	2 122	5 555

La totalité du poste « autres dettes » est constituée de dettes à moins d'un an.

La diminution des autres dettes s'explique principalement par le fait qu'au 31 décembre 2011, DNXC Corp avait constaté un acompte sur dividendes qui a été payé en janvier 2012.

3.11/ Détail des produits à recevoir et des charges à payer (en K€)

Détail des produits à recevoir (en K€)	31.12.2012
Fournisseurs avoirs à recevoir	14
Clients factures à établir	2 448
Produits à recevoir	34
Intérêts à recevoir	42
TVA sur factures non parvenues	14
TVA sur avoir à établir	0
TOTAL	2 552

Détail des charges à payer (en K€)	31.12.2012
Fournisseurs factures à recevoir	169
Frais de personnel et dettes sociales	119
Impôts et taxes	56
Intérêts à payer	368
Dividendes à payer	0
Avoir à établir	0
TVA sur avoirs à recevoir	0
TVA sur factures à établir	206
TOTAL	918

3.12/ Engagements hors bilan

- Engagements donnés
 - Engagement de retraites : cf § 2.6

- Engagements reçus
 - Néant

- Engagements réciproques
 - Néant

3.13/ Entreprises liées

Filiales et participations	Créances au 31.12.12	Dettes au 31.12.12	Produits sur l'exercice 2012	Charges sur l'exercice 2012
Filiale Dreamnex GmbH		13 482 €	0 €	166 €
Filiale DNX Network	425 269 €	13 269 935 €	52 €	68 493 €
Filiale Dreamnex UK	9 987 €	86 128 €	573 €	441 €
Filiale Besite	382 536 €	15 840 627 €	0 €	214 152 €
Filiale DAgency	5 905 779 €	0 €	4 235 €	0 €
Filiale Dreamtekk Ltd	34 299 €	0 €	1 611 €	0 €
Filiale Soverana Services Ltd	0 €	4 718 €	0 €	55 €
Filiale Syscommerce Group	421 163 €		1 772 €	
Filiale EB2.0	114 276 €			
Filiale Etainment	173 274 €			4 245 €
Filiale Cyprus	9 772 €		403 €	
Filiale Syspay	957 €		8 €	
Filiale NetEden SAS	1 245 566 €	9 827 894 €		80 424 €

4°) NOTES SUR CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.1/ Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques et par type de produits (en K€)

	31.12.2012	31.12.2011
France	5 076	6 629
CEE		184
EXPORT		30
DOM		41
Total	5 076	6 884

	31.12.2012	31.12.2011
Vente de produits		890
Vente d'abonnements		1 513
Ventes autres	5 076	4 481
Total	5 076	6 884

4.2/ Charges externes (K€)

	31.12.2012	31.12.2011
Fournitures consommables	51	66
Sous-traitance	26	89
Achats de contenu et paiement sécurisé	411	649
Locations et charges locatives	199	253
Entretien et maintenance	75	77
Assurances	30	12
Intérimaires et personnel détaché	103	99
Honoraires et commissions	411	641
Publicité et partenariat	18	627
Frais de déplacement et réception	247	379
Frais postaux et télécommunication	180	79
Frais bancaires et autres charges diverses	43	47
Cotisations et autres charges diverses	29	42
TOTAL	1 825	3 061

Dans le cadre du contrat de location gérance, ces charges externes ont été refacturées à NETEDEN pour 800 K€ (cf produits d'exploitation de DNXCORP)

4.3/ Résultat financier (K€)

Produits financiers	31.12.2012	31.12.2011
Produits financiers de participation	10	2 807
Autres intérêts et produits assimilés	67	18
Reprise sur provision dépréciation	128	0
Différences positives de change	1	8
Plus-value cession de valeurs mobilières	0	0
Total	206	2 833

Charges financières	31.12.2012	31.12.2011
Dotation aux provisions	0	304
Intérêts et charges assimilés	369	434
Différences négatives de change	1	21
Total	371	759

Résultat financier	-164	2 074
---------------------------	-------------	--------------

4.4/ Résultat exceptionnel (K€)

Produits exceptionnels	31.12.2012	31.12.2011
Produits exceptionnels s/ opérations de gestion	7	58
Produits de cession d'immobilisation	0	0
Boni sur rachat d'actions propres	67	13
Reprises de provisions	100	182
Autres produits exceptionnels	0	0
Total	174	253

Charges exceptionnelles	31.12.2012	31.12.2011
Amendes et pénalités	0	0
Autres charges exceptionnelles	116	201
Mali sur rachat d'actions propres	18	145
Provision pour risque exceptionnel	162	162
Valeurs nettes comptables d'actifs cédés	0	0
Dépréciation Malis de fusion	2 371	5 871
Dépréciation titres de participation	4 700	0
Total	7 366	6 379

Résultat exceptionnel	-7 192	-6 124
------------------------------	---------------	---------------

4.5/ Ventilation de l'impôt sur les sociétés (en K€)

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat d'exploitation	1 473	502	971
Résultat financier	-164	-53	-111
Résultat exceptionnel	-6 192	-40	- 7 152
TOTAL	- 5 583	-409	- 6 292

4.6/ Situation fiscale différée et latente (en K€)

	Montant
Impôt dû sur :	
- Provisions réglementées	754 574
Total accroissements	754 574
Impôt payé d'avance sur :	
- Charges non déductibles temporairement	5 901
Total allègements	5 901
Situation fiscale différée nette	748 673

5°) AUTRES INFORMATIONS

5.1/ Effectifs moyens

	31.12.2012	31.12.2011
Cadres	9	9
Non cadres	4	4
Total	13	13

5.2/ Droit individuel à la formation

La loi 2004-394 du 4 mai 2004 reconnaît aux salariés un droit individuel à la formation (DIF). Ce droit est d'une durée de 20 heures par an pour tout salarié en contrat à durée indéterminée disposant d'une ancienneté d'au moins un an.

Au 31 décembre 2012, le nombre total d'heures de DIF disponible s'élève à 770 heures. Aucune demande de la part des salariés pour bénéficier du DIF n'ayant été reçue au 31 décembre 2012 par la société, aucune provision n'a été constatée à ce titre.

5.3/ Rémunérations des organes de direction

Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction au titre de l'exercice 2012 s'élève à 667 K€.

5.4/ Instruments financiers et plan de stock options

Il n'y a pas d'instrument financier et il n'existe pas de plan de stock options.

DNXCORP SA

Société Anonyme à Conseil d'Administration
Capital social : 464.870,31 €
Siège Social : 300 Chemin de la Croix Verte - 13096 AIX EN PROVENCE
N° INSEE 424 100 170 – N° SIRET 424 100 170 00069
RCS AIX EN PROVENCE B 424 100 170

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 2 MAI 2013

Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité du groupe

1. ACTIVITÉ ET SITUATION DU GROUPE

1.a: Exercice

Cet exercice a débuté le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre 2012.

1.b: Activité et évolution des affaires, des résultats et de la situation financière

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, l'activité de DNXCORP a été marquée par le retour à une évolution positive des ventes de services de divertissement. Le Groupe a continué à enrichir ses offres et à les adapter aux demandes du marché, ce qui lui a permis de conserver une marge opérationnelle élevée. Parallèlement, le Groupe a entamé une phase de transition visant à élargir son business modèle vers les activités liées au paiement.

COMPTE DE RESULTAT

Evolution du chiffre d'affaires

Chiffres consolidés en millions d'euros	31.12.2012	31.12.2011	Evolution 2012/2011
Produits- e-Commerce	5,41	5,74	-5.7%
Services Divertissement	49,09	51,28	-4.2%
Service Paiement	1,38	0,01	100%
Total	55,86	57,04	-2,1%

Activité Boutique e-Commerce - Ventes de produits

Les ventes de produits affichent un chiffre d'affaires annuel de 5,4 M€, en recul de 5,7% par rapport à 2011, impactées par la stratégie volontaire de réduction des investissements publicitaires initiée dès 2011 et par la pression actuelle sur la consommation globale. L'activité affiche cependant une performance correcte sur le dernier trimestre dont les ventes sont stables par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Activité Services Divertissement

L'activité Services de Divertissement totalise 49,1 M€ sur l'année, affichant une variation de – 4.3% par rapport à 2011. Sur le quatrième trimestre, le chiffre d'affaires de cette activité affiche toutefois une progression de 1,8% par rapport à la même période en 2011, et de 2,7% en séquentiel. Cette progression s'explique par les bonnes performances des services de webcams, principal service de ce pôle d'activité. Le travail effectué pour développer les services webcams dans certains pays européens encore peu exploités a commencé à porter ses fruits en fin d'année, et les investissements vont donc être renforcés sur le nouvel exercice. Les nouveaux sites de rencontre par niches lancés au troisième trimestre ont connu un démarrage moins rapide qu'anticipé, et restent peu contributifs sur le quatrième trimestre.

Activité Services Paiement

Les nouvelles activités de services web et paiements lancées en début d'année totalisent 1,3 M€ sur l'année 2012, avec un chiffre d'affaires de 0,4 M€ sur le quatrième trimestre. Ces activités auront nécessité une mise en place plus longue que prévu, mais les bases établies apparaissent aujourd'hui solides et suffisantes pour envisager un déploiement commercial dans de bonnes conditions.

Evolution du résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'élève pour l'exercice 2012 à 10 284 K€ contre 11 284 K€ pour 2011, soit une diminution de 8.86%.

Cette évolution s'explique principalement par :

- La diminution du chiffre d'affaires,
- partiellement compensée par la diminution des charges opérationnelles (en lien avec la baisse d'activité) et la baisse des coûts marketing en ligne avec la stratégie d'amélioration de la rentabilité des achats et investissements du Groupe,
- ainsi que par la hausse des charges de structures, et notamment de personnel, liée au renforcement des équipes et aux investissements consentis en vue principalement du développement des nouvelles activités.

Evolution du résultat financier

Le résultat financier s'élève à 60 K€ contre 16 K€ pour 2011.

Cette progression s'explique par les éléments suivants :

(i) optimisation des placements de trésorerie sur des comptes rémunérés par rapport à 2011,

Evolution du résultat net

Le résultat net au 31 décembre 2012 s'élève à 7 389 K€, contre 7 833 K€ pour 2011.

Cette variation s'explique par l'évolution du résultat opérationnel et la diminution de la charge d'impôt

BILAN

Evolution de l'actif non courant

L'actif non courant passe de 50 463 K€ au 31 décembre 2011 à 50 768 K€ au 31 décembre 2012.

Cette évolution s'explique principalement par :

- l'augmentation des dépôts de garantie retenus par les prestataires de paiement, lié à la croissance de l'activité chez DNX Network et à l'évolution du mix de moyens de paiement chez DNXNetwork
- et par la hausse des impôts différés actifs, en lien avec le lancement des activités webs et paiement

Les autres éléments de l'actif non courant n'appellent pas de commentaires particuliers.

Situation de l'endettement net

Au 31 décembre 2012, la trésorerie s'établit à 12 273 K€ (dont 10 976 K€ de disponibilités et 1 297 K€ de valeurs mobilières de placement).

En contrepartie, la Société a des dettes financières pour 87 K€ composées de dépôts de garantie versés par des clients utilisant les contenus du Groupe.

La trésorerie nette de dettes financières s'élève donc à 12 186 K€ au 31 décembre 2012, contre 6 866 K€ au 31 décembre 2011. Le groupe ne présente donc aucune dette financière au 31 décembre 2012. Par ailleurs, le groupe n'a pas de contrat de crédit-bail au 31 décembre 2012.

Evolution du besoin en fonds de roulement (BFR)

Le BFR reste structurellement négatif. Il passe de -7.122 K€ au 31 décembre 2011 à -7.652 K€ au 31 décembre 2012.

Instruments financiers

La Société ne dispose pas d'instruments financiers au 31 décembre 2012.

1.h : Exposition aux risques

Risque de crédit

Selon la norme IFRS 7, le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations.

Les produits et services proposés par le Groupe sont destinés au grand public (personnes majeures), et la quasi-totalité de son chiffre d'affaires est réalisé avec un portefeuille de clients particuliers individuels. La base clients est large et diversifiée, elle comporte des individus d'âge, de caractéristiques et de lieu

géographique très variés. Le risque de dépendance vis-à-vis d'un client ou d'un type de client spécifique est donc très faible.

Le Groupe réalise une petite partie de son chiffre d'affaires auprès d'entreprises, dans le cadre de vente en gros de produits. Si cette activité venait à se développer, le Groupe pourrait être plus exposé aux risques d'encours clients.

La majorité des ventes étant réalisée par carte bancaire, le Groupe est exposé au risque d'impayés de ses clients. Les consommateurs peuvent assez facilement faire annuler leur transaction par carte bancaire en évoquant auprès de leur banque une utilisation frauduleuse de leur carte. Dans le cadre de la vente de produits physiques, le taux d'impayés est faible, en moyenne de 0,15%. Dans le cas de la vente de contenus numériques, le Groupe est plus exposé à ce risque que les marchands de produits physiques, car la transmission d'une adresse postale réelle et complète n'est pas nécessaire. Le taux d'impayés sur cette activité est ainsi plus élevé, mais en constante baisse, suite aux efforts du Groupe pour le réduire. Le Groupe est exposé à un risque d'augmentation du taux d'impayés, ce qui aurait un effet défavorable sur ses résultats et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Afin de réduire ce risque d'impayés, le Groupe fait appel à des prestataires extérieurs spécialisés dans le paiement électronique. Chaque transaction est analysée par le prestataire, afin d'écartier les transactions susceptibles d'être annulées par le porteur de la carte. Le Groupe a également renforcé ses équipes en créant une équipe spécialisée dans le paiement sécurisé. Il a parallèlement mis en place une cellule recouvrement, qui permet de recouvrer une partie des impayés injustifiés.

Risque de change

Le Groupe se trouve exposé au risque de change sur la partie du chiffre d'affaires réalisée par le biais de prestataires de paiement sécurisé implantés hors zone euro. Les sommes encaissées par ces prestataires sont reversées au Groupe en dollars américains ou en livres sterling. Le Groupe peut se retrouver exposé à une perte financière dans l'hypothèse où la parité entre l'euro et le dollar américain viendrait à changer fortement entre le moment où les transactions sont enregistrées et le moment où les sommes sont reversées, ce délai variant d'un prestataire à l'autre.

Le Groupe réalise également une faible partie de ses achats de produits et de contenus en dollars américains. Les variations éventuelles du dollar ne peuvent être directement répercutées sur le prix de l'abonnement global. Une variation pourrait induire une hausse des dépenses de contenus et réduire le résultat du Groupe mais néanmoins cette variation n'aura pas d'impact significatif à l'échelle du Groupe.

Risque de liquidité et de taux d'intérêt

Le Groupe n'utilise pas de ligne de crédit, n'a pas contracté d'emprunt bancaire, et dispose d'une trésorerie structurellement largement positive. Il est donc peu exposé au risque de liquidité, et n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque actions

Le Groupe place ses liquidités sur des placements sans risque et garantis (bons du trésor français, compte à terme, SICAV monétaire), il n'est donc pas significativement exposé au risque lié à une fluctuation des marchés boursiers.

Risques liés à l'environnement concurrentiel

Les marchés sur lesquels intervient le Groupe sont fortement concurrentiels. De plus, le secteur de l'Internet reste très mouvant, avec une constante évolution des technologies, des modes de consommation et des acteurs clés.

Le Groupe se trouve donc exposé au risque qu'un autre acteur du secteur adopte un positionnement concurrentiel plus performant que celui du Groupe et ne gagne ainsi des parts de marché au détriment de ce dernier. Certains concurrents disposent également d'avantages concurrentiels importants. Le Groupe pourrait donc se retrouver en situation de ne plus pouvoir réagir de manière efficace et adéquate à l'évolution de la concurrence et des marchés auxquels il se destine.

Cependant, riche de son expérience et de ses compétences, dans les domaines spécifiques du commerce électronique comme d'un point de vue de l'expertise technologique, le Groupe a su démontrer ses capacités à réagir rapidement aux évolutions des marchés sur lesquels il se positionne afin d'asseoir son positionnement concurrentiel. Il a ainsi su adapter ses offres, améliorer la qualité de ses services, en proposant notamment des technologies innovantes et lancer rapidement de nouvelles activités. Afin de poursuivre dans cette voie, le Groupe a en outre renforcé ses équipes afin, d'une part, d'assurer une veille permanente de l'évolution des marchés de l'internet, tant d'un point de vue de la concurrence, que des comportements des clients et des évolutions technologiques et marketing, et, d'autre part, d'analyser l'impact de l'évolution de ses offres.

Dépendance vis-à-vis d'un fournisseur

Le Groupe est dépendant, comme toute autre entreprise de commerce électronique, de certains fournisseurs clés dans le domaine de l'acquisition de trafic. Dans l'hypothèse où ces fournisseurs décideraient de rompre leurs liens commerciaux avec le groupe, ou simplement d'accroître les conditions de partenariat, le Groupe pourrait être pénalisé en terme de chiffre d'affaires. Ce risque est toutefois partiellement couvert par la diversification des sources d'acquisition de trafic et des partenaires et par le respect scrupuleux du cahier des charges imposé par certains fournisseurs.

1.i: Prises de participations

Au cours de l'exercice 2012, la société SYSCOMMERCE GROUP Ltd a été créée. Cette société est détenue à hauteur de 66,67% par DNXCorp.

1.j: Cessions de participations

Néant

1.k: Activités en matière de recherche et de développement

La société n'a pas engagé de frais de R&D au cours de l'exercice.

2. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

2.a: Événements importants depuis la clôture de l'exercice :

Néant

2.b: Evolution prévisible de l'activité et perspectives d'avenir

Le Groupe poursuit sa stratégie selon trois axes principaux :

- Optimisation des activités historiques : dans des conditions de concurrence accrue, le groupe poursuit sa stratégie d'optimisation des investissements publicitaires, d'enrichissement de ses produits et de développement de ses offres sur de nouveaux marchés. Suite aux résultats encourageants obtenus sur la fin de la période, l'objectif du Groupe est de confirmer le retour à la croissance des activités de divertissement.
- Optimisation des charges et maintien de la rentabilité opérationnelle : le Groupe a également travaillé à une nouvelle optimisation des charges, notamment en matière de dépenses marketing, ce qui devrait permettre le maintien d'une bonne rentabilité opérationnelle, malgré les investissements consentis pour le développement des nouvelles activités (services au marchands).
- Développement des activités Web et paiements : Le Groupe concentre par ailleurs ses efforts sur le développement et l'enrichissement de ses services de paiement, qui permettent notamment aux marchands du web de bénéficier du fort savoir-faire du Groupe en matière d'encaissements sur les différents pays européens. Ces activités auront nécessité une mise en place plus longue que prévue, mais les bases établies apparaissent aujourd'hui solides et suffisantes pour envisager un déploiement commercial dans de bonnes conditions.

3. RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE, SOCIETALE ET SOCIALE DU GROUPE

3.a : Environnement

i. Politique générale en matière environnementale

A. Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement

Le Groupe DNXCorp est spécialisé dans le développement et la valorisation d'audience sur Internet. La prise en compte des questions environnementales est étroitement liée à l'activité Web puisque les services rendus sont, pour la plupart, dématérialisés.

Bien qu'ayant une activité non polluante par nature, la question environnementale demeure un sujet de réflexions et d'amélioration au sein de l'organisation et de la structure du Groupe. Depuis la création de DNXCorp, aucune amende ou sanction non pécuniaire n'a été prise à son encontre pour non-respect des législations et des réglementations en matière d'environnement.

B. Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement

Zéro Papier

Le Web étant le principal canal de distribution du Groupe, le recours aux ressources matérielles reste limité. Cependant, le groupe continue de sensibiliser les salariés à la logique de « zéro papier » au quotidien. La principale action ayant été de réduire le nombre d'imprimantes à certains services (administratifs et direction). De plus la plupart des postes de travail ont été équipés de doubles écrans afin de limiter le recours à l'impression et à l'utilisation de papier

C. Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Green IT

Tous les salariés du Groupe disposent sur leurs ordinateurs professionnels d'un système de vidéo conférence et de messagerie instantanée. Le but étant de réduire les déplacements.

Le Groupe a également mis à la disposition de tous les salariés des outils de communication dématérialisés (extranet, outil de gestion de tâches...)

De par son activité Web, le groupe dispose de puissantes infrastructures informatiques (automatisation) réduisant le recours aux ressources matérielles

E marketing

La communication auprès des clients du groupe DNXCorp se fait principalement via le Web (e-mailing, présentation de catalogue en ligne, service client en ligne...)

Les campagnes de pub directes ou via des partenaires sont également quasi intégralement online. La part du marketing online (publicité, affiliation, mailing...) représente 97.9% de l'ensemble des coûts marketing du groupe DNX Corp.

L'utilisation du papier se trouve ainsi réduite que ce soit dans nos relations avec les clients ou avec nos partenaires

Limitation de l'utilisation des véhicules personnels

A Aix en Provence, siège de DNXCorp, un restaurant d'entreprise a été mis en place courant 2011. Dans toutes les autres localisations du Groupe, des espaces ont été spécialement aménagés et équipés afin de permettre aux employés de déjeuner sur place. Cela permet aux salariés de ne pas utiliser leur véhicule pour aller déjeuner.

D. Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

Aucune société du groupe DNXCorp n'a enregistrée sur l'exercice 2012, de provisions pour risque en matière d'environnement. Il n'y avait également pas de provision de ce type enregistré sur les exercices 2011 et 2010.

ii. Pollution et gestion des déchets

A. Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

Le Groupe DNXCorp, compte tenu de la nature de son activité, ne rejette aucun déchet dans l'air, dans l'eau ou dans le sol qui puisse affecter gravement l'environnement.

B. Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

Le Groupe DNXCorp, compte tenu de la nature de son activité, n'a mis aucune mesure de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets.

C. La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

L'activité de chacune des filiales du Groupe DNXCorp ne génère pas de pollution spécifique (sonore, olfactive...).

iii. Utilisation durable des ressources

A. La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales

Aucune filiale du Groupe DNXCorp n'utilise des quantités d'eau qui puissent mettre en danger le niveau des sources d'approvisionnement locales.

B. La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité de leur utilisation

Le Groupe DNXCorp, compte tenu de la nature de son activité, n'a pris aucune mesure pour améliorer l'efficacité de la consommation de matière première.

C. La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité de leur utilisation

Le Groupe DNXCorp, compte tenu de la nature de son activité, n'a pris aucune mesure pour optimiser sa consommation d'énergie.

D. La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables

Lors du transfert du siège social de DNXCorp, de Rousset à Aix en Provence, au cours de l'exercice 2011, le nouveau bâtiment destiné à recevoir les équipes d'Aix en Provence a fait appel aux meilleures techniques disponibles pour sa conception afin d'optimiser sa consommation énergétique.

Cependant aucune filiale du Groupe n'a encore recours aux énergies renouvelables (éoliennes, photovoltaïque).

E. L'utilisation des sols

Compte tenu de l'activité du Groupe DNXCorp, l'utilisation des sols n'appelle pas de commentaires particuliers.

iv. Changement Climatique

A. Les rejets de gaz à effet de serre

Compte tenu de l'activité du Groupe DNXCorp, les rejets de gaz à effet de serre n'appellent pas de commentaires particuliers.

Cependant quelques Initiatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ont été mises en place pour œuvrer au respect de l'environnement :

- la limitation de l'utilisation des véhicules (note Environnement 1b)
- la limitation des déplacements professionnels (note Environnement 1c)

B. L'adaptation aux conséquences du changement climatique

DNXCorp n'a pris aucune mesure pour s'adapter aux conséquences du changement climatique.

v. Protection de la biodiversité

A. Les mesures pour développer la biodiversité

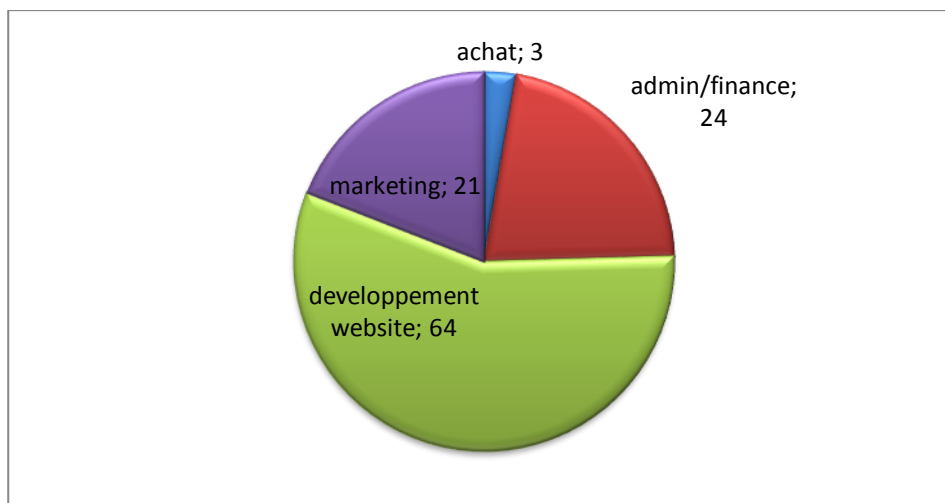
DNXCorp n'a pris aucune mesure pour développer la biodiversité.

3.b : Social

i. Emploi

A. L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique

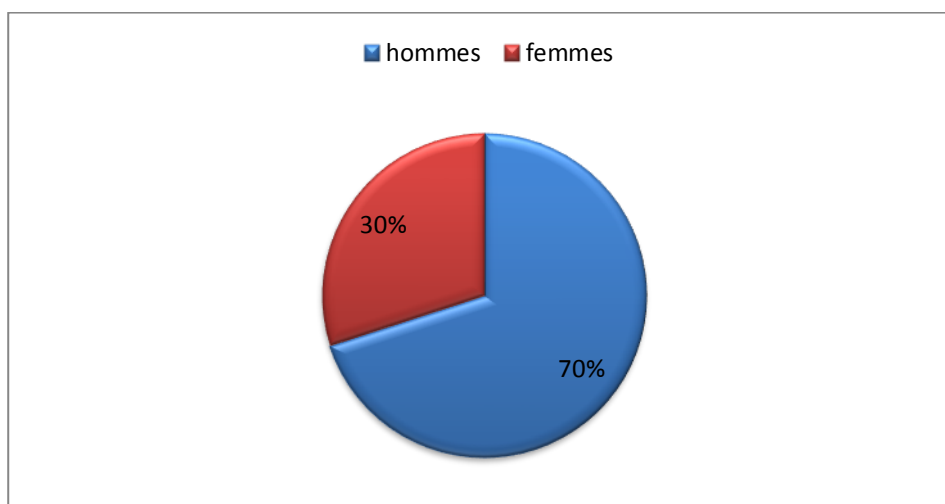
[Effectif total par type d'emploi 2012](#)



L'effectif total s'élève à 112 personnes. 16 personnes sont basées en Suisse et 96 dans l'Union Européenne.

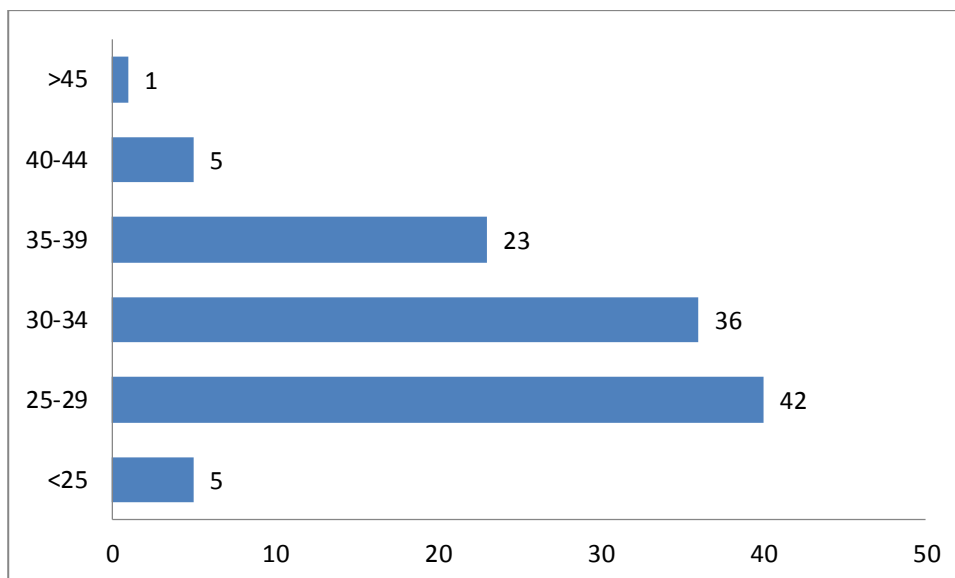
3% des collaborateurs sont employés aux achats du groupe, 22% dans des fonctions support, 19% sont rattachés au département marketing et 56% à l'activité opérationnelle de développement de sites internet.

Répartition homme femme 2012



La proportion plus élevée d'hommes que de femmes dans toutes nos filiales s'explique par le fait que la majorité des effectifs est constituée d'ingénieurs développeurs.

Pyramide des âges 2012



DNXCorp, compte tenu de son activité internet, est principalement constitué d'une population issue de la jeune génération.

B. Les embauches et les licenciements

Recrutement

45 personnes ont été recrutées en 2012.

Licenciements

Une personne a été licenciée en 2012.

C. Les rémunérations et leur évolution

Le montant total des rémunérations brutes au titre de l'année s'élève à 6.5 M€ contre 5.4 M€ en N-1, soit une augmentation de 22%. Cette hausse s'explique à hauteur de 19% par l'augmentation des effectifs et pour 2.5 % par la hausse des salaires.

Tous les salariés du groupe DNXCorp ont deux entretiens d'évaluation par an (intermédiaire et annuel). Le but étant de faire un point sur leurs compétences, d'évaluer leurs performances et de prendre en compte leurs désirs de formation et d'évolution afin de les accompagner dans leur carrière professionnelle.

A l'issue de l'entretien annuel d'évaluation, chaque salarié se voit proposer une augmentation comprise entre 0% et 4% en fonction de sa performance. Cette performance est évaluée sur la base des objectifs fixés par le management et approuvés par le salarié, lors du point annuel précédent.

En fonction de la performance du salarié ou des évolutions de carrière proposées, le pourcentage d'augmentation peut encore varier à la hausse.

Concernant la rémunération des dirigeants, se référer au rapport de gestion de DNXCorp ainsi qu'au rapport sur le Contrôle Interne de DNXCorp.

DNXCorp ne dispose pas de plan d'intéressement.

ii. Organisation du travail

A. L'organisation du temps de travail

99% des contrats avec les employés du groupe sont des Contrats à Durée Indéterminée (ou leurs équivalents européens).

L'importance de la flexibilité du temps de travail est reconnue par le groupe. En effet, les employés du groupe qui en font la demande ont la possibilité d'aménager leur temps de travail (temps partiel principalement). En 2012, environ 4.2% des effectifs bénéficiaient de temps partiels.

En outre, le Groupe délègue très tôt des responsabilités à ses collaborateurs et leur laisse une liberté importante dans l'organisation de leur travail quotidien.

B. L'absentéisme

Le taux d'absentéisme s'est élevé à 0.95 % en 2012. Il est inférieur à la moyenne française 2011 de 3.84%. Aucun accident du travail n'est à déplorer en 2012.

iii. Relations sociales

A. L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci

DNX Corp suit la réglementation en vigueur dans chaque pays concernant l'obligation de négociation collective des salaires.

Dans chaque société du groupe, il n'y a pas de délégués syndicaux. Cela s'explique par la taille des sociétés et l'absence d'Union Economique et Sociale. Chez DNXCorp et NetEden, des délégués du personnel ont été élus. Les élections ont été tenues selon les modalités mentionnées par la loi et des réunions régulières sont organisées entre les délégués du personnel et la Direction.

Dans toutes les sociétés du Groupe, le dialogue est facilité par la taille des structures et la proximité des directions.

Aucune société du groupe, compte tenu de sa taille ne dispose d'un Comité d'Entreprise et d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail.

B. Le bilan des accords collectifs

Aucun accord collectif n'a été conclu au cours de l'exercice.

iv. Santé et sécurité

A. Les conditions de santé et de sécurité au travail

Compte tenu de l'activité du Groupe DNXCorp, les conditions de santé et de sécurité au travail n'appellent pas de commentaires particuliers.

- B. Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail

Compte tenu de l'activité du Groupe DNXCorp, aucun accord n'a vocation à être signé entre les représentants du personnel et DNXCorp.

- C. Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles

Aucun accident du travail n'est à déplorer en 2012.

v. Formation

- A. Les politiques mises en œuvre en matière de formation

Le désir de formation des salariés du groupe est pris, dans la mesure du possible, en considération lors des deux entretiens d'évaluation par an (intermédiaire & annuel). Ces deux entretiens ont en effet pour but, notamment, de faire un point sur les compétences des salariés, d'évaluer leur performance et de prendre en compte leurs désirs de formation et d'évolution afin de les accompagner dans leur carrière professionnelle.

Les salariés, lorsqu'ils en font la demande peuvent utiliser leur Droit Individuel à la Formation (DIF). L'employeur a, depuis l'entrée en vigueur de ce dispositif, toujours donné son accord aux demandes des salariés en matière d'utilisation du DIF.

- B. Le nombre total d'heure en formation

En France, 239 heures de formation (13 400€) ont été dispensées au cours de l'exercice 2012.

vi. Diversité et égalité des chances/égalité de traitement

- A. La politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Au 31 décembre 2012, les effectifs de DNX Corp sont composés de 30% de femmes et 70% d'hommes (toutes CSP confondues) La proportion plus élevée d'hommes que de femmes dans toutes nos filiales s'explique par le fait que la majorité des effectifs est constitué d'ingénieurs ayant pour objectif de développer nos sites internet. Bien que la profession se féminise peu à peu au cours du temps, elle est encore largement masculine.

A poste équivalent et dans un même pays, il n'y a pas d'écart de salaire entre les hommes et les femmes.

- B. La politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Le Groupe DNXCorp n'emploie pas de personnes handicapées. Cependant, le groupe fait appel à des Etablissements et Service d'Aide par le Travail pour ses commandes de fournitures. Ces établissements, font eux appel notamment au travail handicapé.

- C. La politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de la lutte contre les discriminations

Les décisions en matière d'embauche sont prises en fonction des compétences techniques voire managériales de la personne. En aucun cas l'origine ethnique, la nationalité, le sexe de la personne n'entre en jeu.

vii. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT

Aucune activité n'a été identifiée comme présentant un risque significatif d'incidents impliquant le travail d'enfant.

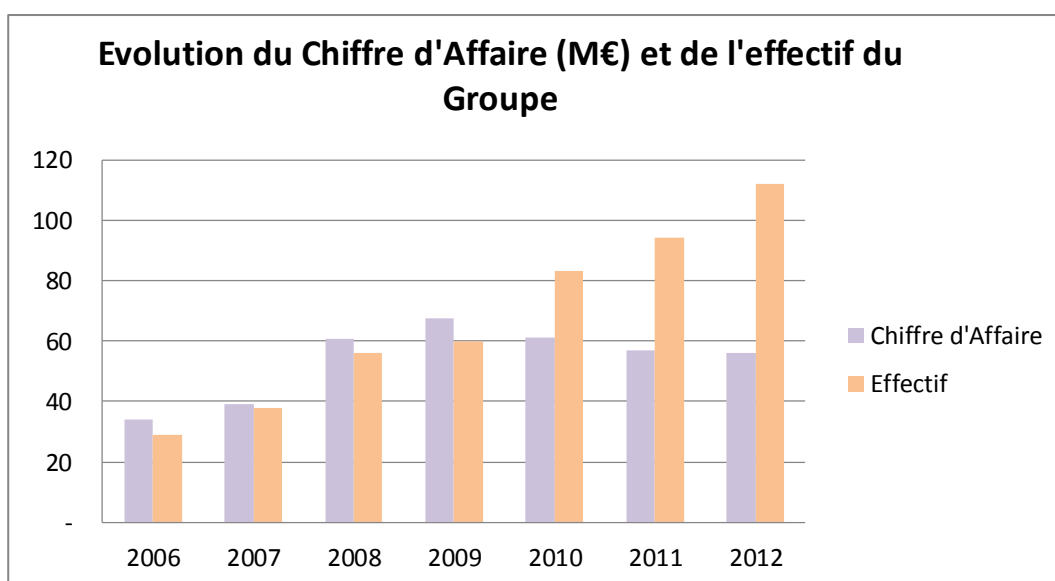
Aucune activité n'a été identifiée comme présentant une menace à la négociation collective et à la liberté syndicale.

3.c : Sociétal

i. Impact territorial économique et social de l'activité de la Société

Une croissance rapide

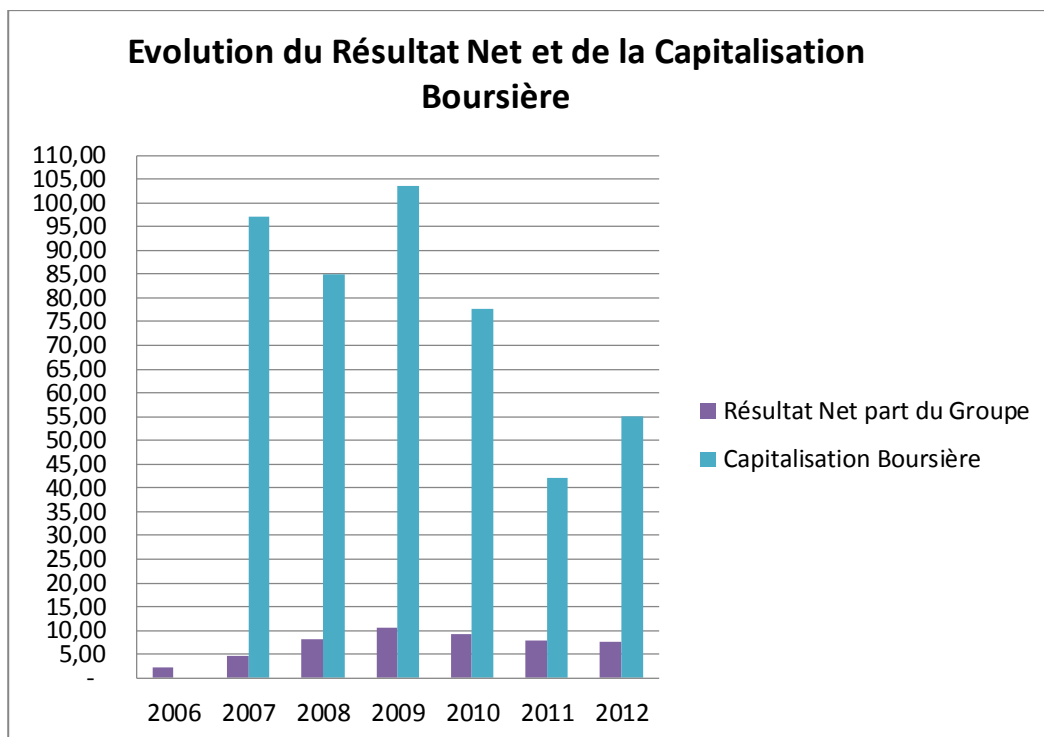
DNXCorp appuie son développement sur le lancement régulier de nouvelles offres et de nouvelles activités, toujours en lien avec le Web. Depuis 2000 (date de création de la société), ce développement a permis une croissance du Chiffre d'Affaire qui s'est accompagné de la création de nombreux emplois (de 1 employé en 2000 à 112 en 2012).



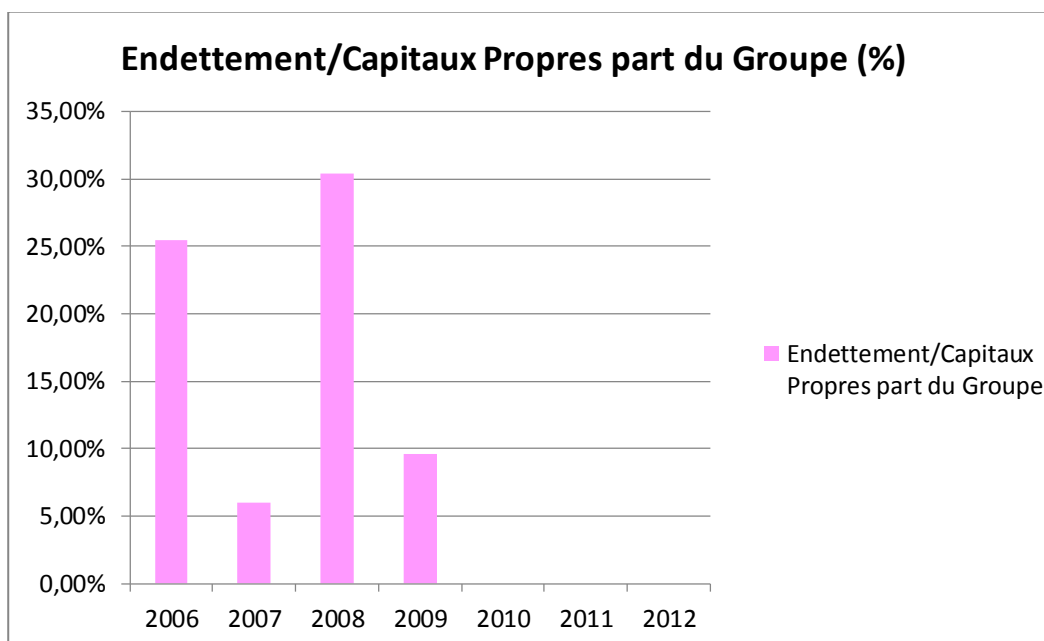
Un groupe pérenne, stable et indépendant

La structure de l'actionnariat de la Société est stable. En effet, 29% du capital de DNXCorp est détenu par la famille de Patrice MACAR, son fondateur. La progression sur le long terme a toujours été privilégiée et continue de l'être.

Le fait d'être cotée en Bourse n'est pas antithétique avec cette logique de stabilité et de pérennité, car les indicateurs de progrès sociaux, sociétaux et environnementaux sont de plus en plus présents dans la logique actionnariale.



Par ailleurs, le Groupe a toujours maîtrisé son endettement (il est nul en 2012 et cela depuis 3 exercices). DNXCorp peut, en toute indépendance, poursuivre sa croissance.



Valeur économique directe créée et distribuée, incluant les produits, les coûts opérationnels, prestations et rémunérations des salariés, dotations et autres investissements pour les communautés, les résultats mis en réserves, les versements aux apporteurs de capitaux et aux Etats.

Depuis sa création, le groupe distribue chaque année des dividendes à ses actionnaires représentant environ 66% du résultat net. Le résultat conservé en réserve permet de

maintenir un niveau de montant de capitaux propres important par rapport à la taille de la société.

Le salaire moyen hors charge sociale des salariés du groupe est nettement supérieur au SMIC, ainsi qu'aux salaires minimum légaux pratiqués dans les autres pays où le groupe est présent.

Le Groupe n'a pas effectué de don ou de mécénat au titre de l'exercice.

Subventions et aides publiques significatives reçues

DNXCorp ne reçoit pas de subvention ou d'aides publiques de l'Etat

A. Présence sur le marché

Comparaison salaires vs salaires minimum

100% des salariés du groupe ont une rémunération supérieure au minimum légal.

Politique d'embauche sur l'emploi local

Lorsque c'est possible, le Groupe privilégie le recrutement de salariés et de managers locaux.

B. Impacts économiques indirects

Dans le cadre de la Taxe d'Apprentissage, DNX Corp reverse tous les ans une enveloppe de 4 à 7 K€ à l'Association Retina France, qui lutte contre toute les maladies de la vue.

C. Communautés locales

La société DNXCORP est un des partenaires principaux du Club de Rugby d'Aix en Provence.

ii. Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité de l'entreprise

A. Les conditions de dialogue avec ces personnes ou organisations

Après avoir consommé un de nos services, nos clients peuvent choisir de remplir (ou de ne pas remplir) un questionnaire de satisfaction. Les retours négatifs sont traités par le service client.

B. Les actions de partenariat ou de mécénat

Aucune action de partenariat ou de mécénat n'a été mise en œuvre à ce titre par DNX Corp.

iii. Sous-traitance et fournisseurs

A. La prise en compte dans la politique d'achat de la société des enjeux sociaux et environnementaux

Compte tenu de son activité dans le domaine des services dématérialisés, la plupart des fournisseurs du Groupe sont eux-mêmes peu concernés par les enjeux environnementaux.

Concernant les achats de marchandises liés à l'activité Boutique et impliquant un travail manufacturé, lors de la signature des contrats entre NetEden (filiale du groupe DNXCorp) et les fournisseurs, une charte éthique est ou a été systématiquement signée par le fournisseur,

charte par laquelle les fournisseurs s'engagent à ne pas avoir recours au travail des enfants. Les usines de fabrication sont périodiquement visitées par les responsables des achats, ce qui permet de contrôler le respect de la charte.

B. L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

Le Groupe est dépendant, comme toute autre entreprise de commerce électronique, de certains fournisseurs clés dans le domaine de l'acquisition de trafic. C'est pourquoi le turnover des fournisseurs est assez faible.

iv. Loyauté des pratiques

A. Les actions engagées pour prévenir la corruption

Corruption

DNXCorp n'a procédé à aucune analyse de risque en matière de corruption. Aucun incident de corruption n'a été identifié au sein du Groupe pour l'exercice 2012. Ces pratiques sont bannies par le Groupe.

Partis Politiques

Le groupe DNXCorp ne participe pas à la formulation des politiques publiques et lobbying. Aucune filiale du groupe ne verse de contributions à des partis politiques, hommes politiques, institutions.

Comportement anti concurrentiel

Aucune action pour comportement anti concurrentiel n'est en cours sur aucune filiale du Groupe.

Respect des textes

Le groupe DNXCorp n'a pas eu pour l'exercice 2012 d'amende pour non-respect des lois et réglementation en vigueur.

B. Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Sécurité des données

Les données relatives aux clients sont conservées sur nos serveurs au sein de datacenters auxquels on ne peut accéder que de façon sécurisée.

Les datacenters ont de fortes contraintes de sécurité.

Le nombre de personnes ayant accès à nos serveurs chez eux est limité. Des outils de sécurité (firewal, monitoring, mise à jour de système d'exploitation, veille sur les failles) sont mis en place pour limiter les risques de hacking des données personnelles. Des tests d'intrusions sont également effectués de façon périodique pour s'assurer de la fiabilité de nos services.

Aucune plainte pour atteinte à la vie privée et pour perte de données relatives aux clients n'a été reçue par le groupe DNXCorp.

Sécurité des mineurs et utilisateurs

La Société a pris toutes les précautions dont elle dispose pour limiter l'accès par des mineurs aux produits et contenus sensibles qu'elle distribue, à savoir :

- dès la consultation de la page d'accueil de ses sites Internet, la mise en avant d'un avertissement précisant que ledit site est interdit aux mineurs et informant les parents des modalités pour les aider à limiter l'accès par leurs enfants à ce site ;
- la mise en place sur cet avertissement, sur la page d'accueil et sur toutes les pages du site Internet d'un lien hypertexte vers le site Internet d'information www.protegezvosenfants.org édité par DNXCorp qui est destiné à informer et aider les parents à configurer simplement leur ordinateur pour contrôler l'accès aux sites pour adultes, dont le vôtre, ou les aider à installer des logiciels de filtrage plus précis.
- la déclaration des sites Internet contenant des contenus adultes auprès de l'Internet Contents Rating Association (ICRA), organisme mondial d'étiquetage des sites soutenu par la Commission Européenne, dont les marquages sont utilisés par la plupart des logiciels et systèmes de filtrage, et pour les rendre efficaces dans le filtrage du site Internet de la Société ;
- la mise en place de la saisie de la date de naissance dans la page d'inscription préalable à toute commande de produits, puis la fourniture d'un numéro de carte bancaire ; les inscriptions de personnes déclarées mineures étant automatiquement rejetées ;
- dans l'accès au service de consultation de contenu numérique par la fourniture préalable d'un numéro de carte bancaire ;
- le « pastillage » des images affichées en dehors de celles accessibles dans les accès restreints des zones membres réservées aux abonnés payants afin de cacher en cela les éléments visuels réservés aux adultes.

Sécurité des produits

Concernant la vente de produits physiques, les produits comestibles vendus sur nos sites internet sont obligatoirement déclarés à la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence Consommation et Répression des Fraudes) et sont soumis à des contrôles de cette Direction. Ces produits ont une date de péremption. Par sécurité, un mois avant cette date, les produits sont retirés de la vente.

Les fournisseurs de produits cosmétiques sont obligatoirement sélectionnés parmi des laboratoires produisant aux normes européennes.

Aucun incident de non-conformité aux réglementations n'a été signalé au groupe DNXCorp au cours des deux dernières années.

v. Droits de l'Homme

A. Actions engagées en faveur des Droits de l'Homme

Aucune action spécifique en faveur des Droits de l'Homme n'a été engagée au niveau du Groupe DNXCorp

Le Conseil d'Administration

DNXCORP SA

Société Anonyme à Conseil d'Administration
Au capital de 464.870,31 €
Siège Social : 300, chemin de la Croix Verte - 13096 AIX EN PROVENCE
N° INSEE 424 100 170 – N° SIRET 424 100 170 00069
RCS AIX EN PROVENCE B 424 100 170

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 2 MAI 2013

Rapport du président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne et le fonctionnement du Conseil d'Administration au cours de l'exercice social 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce tel que modifié par la loi n°2005-842 du 26 juillet 2005 et la loi n°2008-649 du 3 juillet 2008, nous vous rendons compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la Société et ses filiales (collectivement le « Groupe ») ;
- des éventuelles limitations apportées par le Conseil d'Administration aux pouvoirs du Directeur Général.

Au cours des dernières années, la Société se référait au code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP-MEDEF (www.code-afep-medef.com) au mois de décembre 2008 et mis à jour en avril 2010, et en a intégré les principales recommandations en tenant compte de la situation spécifique de l'entreprise et du groupe.

Le Conseil d'Administration a ensuite considéré que le nouveau code de gouvernement d'entreprise MIDDLENEXT, spécifique aux valeurs moyennes, était davantage adapté à DNXCorp et a décidé lors de sa séance du 15 février 2013 de s'y référer en lieu et place du code AFEP-MEDEF. Le code MIDDLENEXT est disponible sur le site internet de Middenext (http://www.middlenext.com/IMG/pdf/Code_de_gouvernance_site.pdf).

Le Conseil d'Administration déclare avoir pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance » de ce code.

La société rappelle qu'elle est en conformité avec la transposition de la 8ème Directive Européenne sur l'obligation d'avoir un comité d'audit.

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration du contrôle interne, le présent rapport s'appuie également sur le guide de mise en œuvre du cadre de référence sur le contrôle interne publié par l'Autorité des marchés financiers en janvier 2007, mis à jour en juillet 2010.

Le présent rapport a été présenté, discuté et approuvé en Comité d'Audit. Il a également été présenté et approuvé par le Conseil d'Administration du 07 mars 2013.

1 – CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1. Formation du Conseil d'Administration

La Société est passée au statut de société anonyme dotée d'un conseil d'administration le 21 juillet 2006. Elle avait été initialement constituée sous cette forme avant d'adopter le 17 mars 2004 la forme de société par actions simplifiée.

1.2. Composition du Conseil d'Administration

Au 31 décembre 2012 le Conseil d'Administration était composé de quatre membres, nommés le 24 mai 2012 pour une durée de quatre ans venant à expiration lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- Monsieur Patrice MACAR, de nationalité belge, né le 15 octobre 1970 à Winchester (USA) ;
- Madame Marie-Claude MACAR, née BOULLE, de nationalité belge, née le 21 octobre 1943 à Liège (Belgique) ;
- Monsieur Philippe NICOLAS, de nationalité française, né le 3 novembre 1954 à Douala (Cameroun) ;
- Monsieur Stephen SCHOTTE, de nationalité française, né le 26 novembre 1978 à Dunkerque (France).

Le mandat de Monsieur SCHOTTE a pris fin à la suite de sa démission donnée à effet du 15 février 2013.

Le Conseil d'Administration, usant des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article L.225-24 du Code de commerce, a décidé de procéder à la cooptation à titre provisoire en qualité d'administrateur de Monsieur Maxence BESSONNAUD.

Cette cooptation est soumise à la ratification de l'assemblée générale, conformément aux dispositions de l'article L.225-24 alinéa 4 du Code de commerce.

Sous réserve de ladite ratification, le mandat d'administrateur de Monsieur Maxence BESSONNAUD sera en vigueur jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2015.

La liste des fonctions et mandats exercés par chacun des administrateurs figure en annexe I au présent rapport.

Conformément à la recommandation R8 du Code Middlednext, la Société compte au sein de son Conseil d'Administration un administrateur pouvant être qualifié d'indépendant, Monsieur Philippe NICOLAS. Monsieur Philippe NICOLAS présente les compétences requises en matière financière et comptable et répond aux critères d'indépendance retenus par la Société (à savoir n'entretenir avec la Société, son groupe ou sa direction, aucune relation, de quelque nature qu'elle soit, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement).

Les éventuels conflits d'intérêts qui pourraient intervenir dans le cadre de certaines discussions au sein du Conseil d'Administration sont gérés par la non-participation du ou des membres le cas échéant concerné(s) par ces discussions et conflits.

1.3. Mission et rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration examine et arrête les comptes annuels. Il se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux orientations stratégiques de la Société.

1.4. Fréquence des réunions et décisions adoptées

L'article 15.3 des statuts prévoit que le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Au cours de l'exercice écoulé le conseil d'administration s'est réuni dix fois avec un taux de présence de 65,5 %.

Les dates des réunions et leur ordre du jour figurent en annexe II au présent rapport.

1.5. Convocation des administrateurs

Conformément à l'article 15.3 des statuts, les administrateurs sont convoqués par tous moyens.

Conformément à l'article L 225-238 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes sont convoqués aux réunions du Conseil qui examinent ou arrêtent les comptes annuels et les comptes intermédiaires.

1.6. Information des administrateurs

Conformément à l'article 16.1. des statuts, le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Conformément à la recommandation R11 du code Middlenext, chaque administrateur reçoit toutes les informations et documents relatifs à l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration et nécessaires à l'accomplissement de sa fonction plusieurs jours avant la date de séance et peut se faire communiquer tous les documents complémentaires qu'il estime utiles. Afin de ne pas nuire à la réactivité de la gestion, les sujets particulièrement urgents peuvent cependant être débattus sans distribution préalable de documents.

1.7. Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social.

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale que ses administrateurs puissent participer aux réunions par visioconférence. Ce mode de participation offre en effet la souplesse nécessaire au bon fonctionnement du Conseil d'Administration et permet aux administrateurs d'exercer leur mandat efficacement sans être soumis à des contraintes de présence physique.

1.8. Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux de réunion sont établis sous la responsabilité du Président à l'issue de chaque réunion, le projet étant habituellement soumis à l'approbation des administrateurs lors de la réunion suivante.

1.9. Modalités d'exercice de la Direction Générale

Le Conseil d'Administration a décidé, le 21 décembre 2012, de :

- dissocier les fonctions de président du Conseil d'Administration et de directeur général ;
- nommer en qualité de Président du Conseil d'Administration, Monsieur Patrice MACAR, pour toute la durée de son mandat d'administrateur, c'est à dire jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2015 ;
- nommer en qualité de directeur général exerçant la direction générale de la société, Monsieur Maxence BESSONNAUD, pour la durée restant à courir du mandat du Président du Conseil d'Administration, c'est à dire jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2015. Le contrat de travail dont bénéficiait Monsieur BESSONNAUD précédemment à sa nomination a été suspendu pour la durée de son mandat social de directeur général.

1.10. Comités spécialisés

Le Conseil d'Administration réuni le 1^{er} octobre 2010 a décidé de mettre en place, conformément aux dispositions de l'article L.823-19 du Code de commerce, un comité spécialisé dénommé « Comité d'Audit » notamment chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés et de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Ce Comité est composé de trois membres, Monsieur Philippe NICOLAS, Monsieur Stephen SCHOTTE et Madame Marie-Claude MACAR, tous administrateurs de la Société mais n'occupant pas des fonctions de direction et nommés pour la durée de leurs mandats.

Monsieur Stephen SCHOTTE ayant démissionné de son mandat d'administrateur a cessé d'être membre du Comité d'Audit. Ce dernier, réuni le 15 février 2013, a décidé de nommer pour le remplacer Monsieur Patrice MACAR pour la durée de son mandat d'administrateur, étant rappelé que Monsieur MACAR, en tant que président du Conseil d'administration, exerce des fonctions de surveillance et non de direction.

Le Comité d'Audit est composé depuis le 15 février 2013 de Monsieur Philippe NICOLAS, Madame Marie-Claude MACAR et Monsieur Patrice MACAR.

Son président est Monsieur Philippe NICOLAS, lequel présente les compétences requises en matière financière ou comptable et répond aux critères d'indépendance retenus par la Société.

Les règles afférentes au Comité d'Audit, à ses réunions, à ses pouvoirs, à ses missions, à sa composition, à l'exercice des fonctions de ses membres etc... font l'objet d'une Charte adoptée par le Conseil d'Administration.

Le comité d'audit a notamment vocation à :

- Examiner les comptes semestriels et annuels, s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et des comptes sociaux, assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- Etablir une cartographie des risques, travaux qu'il a commencés à entreprendre ;
- Examiner le bon fonctionnement des procédures de contrôle interne mises en place au sein des différentes sociétés du groupe ;

- Encadrer le processus de rémunération des dirigeants et de nomination des administrateurs ;
- Sélectionner les commissaires aux comptes.

La Comité d’audit a, notamment, lors de sa réunion du 07 mars 2013, examiné les comptes 2012, effectué le contrôle de la gestion, procédé à la vérification de la fiabilité et de la clarté des informations qui seront fournies aux actionnaires et au marché, examiné et vérifié la rémunération des dirigeants et administrateurs.

La Société considère que sa structure et sa taille, associées à la taille réduite de son Conseil d’Administration ne nécessitent pas à ce stade la mise en place d’autres comités, l’ensemble des administrateurs étant sollicité collégialement sur tous les points importants intéressant la gestion de l’entreprise.

1.11. Règlement intérieur du conseil d’administration et Charte de l’administrateur

Conformément aux recommandations R6 et R7 du code Middlednext, le Conseil d’Administration s’est doté d’un règlement intérieur ainsi que d’une Charte de l’administrateur, qui rappellent les règles de déontologie que doivent suivre les membres du conseil et les modalités de fonctionnement du Conseil.

1.12. Évaluation des travaux du conseil d’administration

La Société procède périodiquement à l’évaluation des travaux du Conseil d’Administration, avec l’assistance de conseils externes. Cependant, cette évaluation ne fait pas l’objet d’une formalisation systématique. En pratique, les administrateurs, et le cas échéant les conseils externes, échangent sur le sujet tout au long de l’exercice, pendant ou en dehors des réunions du conseil. Afin de se conformer à la recommandation R15 du code Middlednext, la société envisage de mettre en place une procédure annuelle d’auto-évaluation. Une fois par an, le Président portera à l’ordre du jour du Conseil d’Administration le sujet de l’organisation et du fonctionnement du conseil. Les échanges feront l’objet d’une retranscription dans le procès-verbal de la séance.

1.13. Rémunération des membres du conseil d’administration

Les montants des rémunérations fixes et variables des dirigeants et mandataires sociaux ont été déterminées par le Conseil d’Administration en fonction des profils, du travail effectué, des résultats obtenus et de la responsabilité assumée. Ces éléments de rémunérations sont détaillés ci-dessous de façon exhaustive, lisible et transparente, en adéquation avec les recommandations R2 et R3 du Code Middlednext.

Les administrateurs n’ont pas bénéficié de jetons de présence, ni d’autre rémunération ou avantage de quelque nature que ce soit autre que ce qui est indiqué ci-après.

Le Président, en sa qualité de Directeur Général de la Société, a bénéficié de la rémunération suivante :

- une partie fixe mensuelle de 15.000 € brut ;
- une partie variable annuelle brute égale à 4% du résultat net avant impôt (part du Groupe) du groupe DNXCORP, à savoir la Société DNXCORP et ses filiales.

Cette partie variable est payable en cinq fois, à savoir : quatre règlements d’avance à chaque fin de trimestre civil de l’année 2012 calculés sur la base du résultat estimé pour la période trimestrielle

correspondante et un cinquième règlement le dernier jour du premier trimestre civil suivant l'expiration de cette année.

En sa qualité de Directeur Général de la société Syspay Ltd, il a bénéficié au titre de l'exercice 2012, d'une rémunération annuelle fixe de 60.776 € bruts.

En sa qualité de Gérant de la société DNX Network, il dispose d'une mise à disposition d'un véhicule de société, ne constituant pas un avantage en nature, dont le coût global annuel pour la société ne peut dépasser 60.000 € avant impôts.

Monsieur Stephen SCHOTTE, en sa qualité de Directeur des services Internet, a bénéficié, au titre de la période du 24 mai 2012, date de sa nomination en qualité d'administrateur, au 31 décembre 2012, de la rémunération suivante :

- une partie fixe mensuelle de 12.000 € brut
- une partie variable annuelle brute égale à 2% du résultat net avant impôt (part du Groupe) du groupe DNXCORP, à savoir la Société DNXCORP et ses filiales.

Il est rappelé que la détermination de la rémunération de Monsieur Stephen SCHOTTE est très antérieure à sa prise de mandat et a été approuvée par le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration du 31 mai 2012.

Monsieur Stephen SCHOTTE dispose d'un contrat de travail avec la société DNXCorp au titre de sa fonction de Directeur des services internet. Il est rappelé que le cumul de ce contrat de travail et du mandat social a été approuvé par le conseil d'administration du 31 mai 2012. Lors de sa nomination en qualité d'Administrateur, le conseil a maintenu le contrat de travail de Monsieur SCHOTTE car celui-ci est très antérieur à sa fonction de mandataire social et correspond à un emploi effectif nécessitant des compétences spécifiques.

Monsieur Maxence BESSONNAUD, en sa qualité de Directeur Général, au titre de la période du 21 décembre 2012, date de sa nomination, au 31 décembre 2012, de la rémunération suivante :

- une partie fixe de 2.770 € bruts ;
- une partie variable brute égale à 0.25% du résultat net avant impôt (part du Groupe) du groupe DNXCORP, à savoir la Société DNXCORP et ses filiales.

En sa qualité de Directeur Financier de la société DAgency SA, il a bénéficié au titre de la même période d'une rémunération fixe brute de 1.165 €, ainsi que de la mise à disposition d'un véhicule de service.

Il est rappelé que les éléments de rémunération de Monsieur Maxence BESSONNAUD ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 21 décembre 2012.

Par ailleurs :

- Il n'existe pas d'engagement hors bilan au titre d'indemnité de départ pour les dirigeants ;
- Il n'existe aucun plan de stock-options et/ou d'actions gratuites en faveur des dirigeants au 31 décembre 2012.
- Les mandataires sociaux n'ont pas de contrat ou de clause prévoyant d'indemnités de départ ;
- Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucun régime de retraite supplémentaire.

1.14. Modalités relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale

La participation des actionnaires à l'assemblée générale est régie par les dispositions du Titre V des statuts sociaux.

1.15. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Les éléments mentionnés à l'article L.225-100-3 du code de commerce susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique figurent au § 1.s : du rapport du Conseil d'administration établi conformément aux dispositions de l'article L.225-100 dudit code.

2 – PROCEDURE DE CONTROLE INTERNE

2.1. Présentation et organisation de la Société

Les salariés de la Société sont tous établis au siège au 31 décembre 2012. Toute l'information comptable et financière y est centralisée, ce qui permet le maintien d'un bon niveau de contrôle interne.

Le siège se situe à Aix en Provence. Tous les services centraux y sont regroupés et toutes les dépenses y sont validées.

2.2. Définition et objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne est un processus destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- réalisation et optimisation des opérations,
- fiabilité des informations financières,
- conformité aux lois et aux réglementations en vigueur.

L'atteinte de ces objectifs s'appuie sur des procédures destinées à assurer le respect des politiques de gestion, la sauvegarde des actifs de la Société, la prévention et la détection des fraudes et erreurs, l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables ainsi que l'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Le contrôle interne a, entre autre, pour objectif de prévenir et de maîtriser les risques, tant ceux résultant de l'activité de l'entreprise que les risques d'erreurs et de fraudes. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant pas fournir une assurance absolue que les risques d'erreurs ou de fraudes sont totalement maîtrisés ou éliminés.

Le contrôle interne mis en place au sein de la Société s'appuie sur les outils suivants :

- établissement systématique de situations comptables selon une périodicité semestrielle ;
- établissement systématique de reportings de gestion, selon une périodicité mensuelle ;
- établissement systématique de contrôles de rapprochement entre les données opérationnelles et comptables, selon une périodicité mensuelle ;
- revue régulière de points définis dans des cadres détaillés au point 2.3.2 ;
- contrôle des procédures et des suivis informatiques par une personne dédiée.

Les acteurs privilégiés du contrôle interne sont :

- le Président,
- le Conseil d'Administration,
- le Directeur Général,
- les responsables de services.

Le contrôle interne repose sur la mise en place de procédures internes de contrôle et d'autorisation et de procédures externes de contrôle.

2.3. Procédures internes de contrôle et d'autorisation

2.3.1. Mise en place de programmes de contrôle au niveau de la direction générale

Les données comptables et budgétaires sont examinées par le Président, le Directeur Général, le Directeur Financier et le Responsable du Contrôle de Gestion.

Le système comptable utilisé par la Société est le système Quadratus.

La comptabilité est internalisée et rattachée au Directeur Financier qui est assisté d'un expert-comptable extérieur qui intervient pour réviser les comptes sociaux sur une base au moins semestrielle. Les déclarations fiscales et sociales de la Société sont établies en interne et revues par un expert comptable extérieur.

2.3.2. Mise en place de procédures de contrôle au niveau opérationnel

Les procédures de contrôle interne en vigueur au sein de la Société relatives aux fonctions opérationnelles spécifiques sont les suivantes :

Ventes : les encaissements liés au paiement sécurisé sont contrôlés par le service comptable et les services de la présidence en comparant systématiquement les données fournies par les prestataires et les données internes du système informatique.

Investissements et achats : les contrôles sur les investissements et les autres achats sont effectués grâce à une procédure d'autorisation diligentée par la direction générale.

Stocks : la logistique ayant été externalisée, les principaux risques liés aux stocks sont couverts par le contrat de sous-traitance qui permet notamment, via des procédures adaptées et la mise en place d'un inventaire tournant permanent, de maintenir la décôte inconnue à un niveau faible et acceptable pour le Groupe et, d'optimiser la rotation des stocks de produits périssables.

Trésorerie : le contrôle de la gestion de la trésorerie s'opère à travers l'état mensuel des rapprochements bancaires contrôlé mensuellement par le Directeur Financier et la sécurisation des moyens de paiement assurée par des prestataires externes. Une stricte séparation des tâches a été établie au niveau des décaissements.

Personnel : la paie des salariés a été externalisée mais reste contrôlée en interne par la Responsable Ressource Humaine.

Risques informatiques et protection des données personnelles : le Groupe a mis en place un certain nombre d'outils de protection et de veille sur ses systèmes d'exploitation et fait procéder périodiquement à des tests d'intrusion sur chacun de ses services. Il fait par ailleurs héberger ses serveurs dans des datacenters qui ont des contraintes fortes en terme de sécurité.

Activité paiement : une cellule spécialisée a été mise en place qui est chargée des contrôles aux fins de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, ainsi

que de la conformité aux règles de protection de la clientèle. En outre, sur cette activité, la société a obtenu la certification de PCI compliance Level 1.

2.3.3. Processus budgétaire

Budget prévisionnel

Chaque année la Direction Générale établit avec le Directeur Financier et le Responsable du Contrôle de Gestion un budget prévisionnel élaboré sur la base des choix stratégiques. Ce budget est revu par la Présidence.

Ce processus donne lieu à une actualisation périodique des hypothèses retenues en fonction du réel à date et de l'évolution de l'activité.

Recensement et dispositif de gestion des risques

La Société a identifié les principaux risques liés à sa stratégie, à son activité, à son développement et à ses processus de décision et a mis en place des procédures adéquate pour les couvrir.

Risques liés à l'activité sur Internet

Afin de limiter les risques de mise en responsabilité de la Société en tant qu'éditeur de site commercial sur Internet, notamment dans les cas de fraudes à la carte bancaire, la Société enregistre systématiquement toutes les données personnelles associées à chaque transaction, comprenant notamment l'adresse IP. Toute utilisation anonyme étant automatiquement bloquée.

Sécurité

La Société a mis en place des procédures pour garantir la sécurité et l'intégrité physique de sa plateforme technique.

Procédures de contrôle et de communication financière

L'information des actionnaires est effectuée, sous le contrôle de la direction générale, dans le cadre des assemblées générales qui sont périodiquement réunies, ainsi que conformément aux dispositions légales et statutaires applicables.

2.4. Périmètre du contrôle interne

Le cadre de référence de ces objectifs est la Société.

2.5. Référentiel utilisé

La méthodologie utilisée pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne tient compte de la spécificité de la Société et fait usage d'un référentiel inspiré du COSO.

2.6. Diligences mises en œuvre et évaluation de procédures

Ce rapport a été établi sur la base de la connaissance des règles de contrôle interne appliquées dans la Société, des discussions avec les entités impliquées dans ce contrôle et avec l'assistance du responsable financier.

3 – PROCÉDURES DE CONTRÔLE EXTERNE

3.1. Expert comptable extérieur.

Un cabinet d'expertise comptable assiste la société pour la révision et l'établissement des comptes semestriels et annuels, alors que la tenue de la comptabilité est assurée en interne par le service comptable.

3.2. Commissaires aux comptes

Les comptes de la Société sont contrôlés par deux Commissaires aux Comptes qui ont une mission permanente et indépendante de vérifier les valeurs et documents comptables de la Société, de contrôler la conformité de la comptabilité aux règles en vigueur, ainsi que de vérifier la concordance avec les comptes annuels et la sincérité des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la Société.

Les Commissaires aux Comptes en exercice sont le cabinet DELOITTE & Associés à Marseille, et le cabinet SACOR AUDIT à Paris.

Leurs mandats ont débuté ou été renouvelés lors de l'assemblée générale tenue le 24 mai 2012, pour une durée de six exercices sociaux, soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera amenée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Le Président du Conseil d'Administration

ANNEXE I
au Rapport du Président sur le contrôle interne et le fonctionnement du Conseil d'Administration

*

Liste des mandats exercés par les administrateurs

Mandats au sein de DNXCORP

Nom	Fonction	Date de 1ère nomination	Date d'échéance du mandat
Patrice Macar	Président	21 juillet 2006	AGO statuant sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31/12/15
Philippe Nicolas	Administrateur		
Marie-Claude Macar	Administrateur	24 mai 2012	
Stephen Schotte	Administrateur	24 mai 2012	Par anticipation, le 15 février 2013, suite à sa démission
Maxence Bessonnaud	Directeur Général	21 décembre 2012	Durée du mandat du Président du CA
	Administrateur	15 février 2013	AGO statuant sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31/12/15

Mandats hors DNXCORP

Nom	Autres mandats
Patrice Macar	<ul style="list-style-type: none"> - DNX Network SARL (Luxembourg, filiale DNXCORP) : Co-Gérant - BESITE (Belgique, filiale DNXCORP) : Président du conseil d'administration - Dreamnex GmbH (Germany, filiale DNXCORP) : Gérant - Dreamnex UK Ltd (UK, filiale DNXCORP) : Gérant - PM Network (France, holding de participation) : Président et Administrateur - PM Equity (Luxembourg, holding de participation) : Gérant Associé - SCI Basfort (France, résidence personnelle) : Gérant - Dreamtekk Ltd (Malte, filiale DNXCORP) : Président - Soverana Enterprises (Chypre, filiale DNXCORP) : Président - DAgency SA (Suisse, filiale DNXCORP) : Président du conseil d'administration
Marie-Claude Macar	- Néant

Philippe Nicolas	<ul style="list-style-type: none"> - Gérant de la Sarl Ile Saint Louis Décoration - Gérant de la Sarl Digital Canal (sans activité) - Gérant de la Sarl Digital Step (sans activité)
Stephen Schotte	<ul style="list-style-type: none"> - SCI 4AIX (France) : Gérant - Neteden : Président jusqu'au 15 février 2012
Maxence Bessonnaud	<ul style="list-style-type: none"> - EB 2.0 (France, filiale indirecte de DNXCorp) : Président

ANNEXE II
au Rapport du Président sur le contrôle interne et le fonctionnement du Conseil d'Administration

*

Ordre du jour des réunions du Conseil d'Administration tenues en 2012

(1) CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 JANVIER 2012

- Fixation de la rémunération du Président du Conseil d'administration

(2) CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{ER} FÉVRIER 2012

- Acquisition de la partie du fonds de commerce de la société en redressement judiciaire EVOLUTIVE BUSINESS afférente à l'activité de prestataire de services de pilotage et d'animation des activités de e-commerce
- Présentation d'une offre de plan de cession partielle ;

(3) CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 FÉVRIER 2012

- Cession par Dreamtekk (filiale à 100% de DNXC Corp) des titres de SYSPAY Ltd à Syscommerce Group Ltd (filiale à 100% de DNXC Corp) pour une valeur de 550 K€. Cession en date du 22 février 2012. Abandon de créance de compte courant entre les sociétés Dreamtekk Ltd et Syscommerce Group Ltd, toutes deux filiales à 100% de DNXC Corp
- Validation des business plans « boutique », « services interactifs », « Self Télécom », « Think Multimedia », « Open Axe » et « Besite » ;

(4) CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 MARS 2012

- Arrêté des comptes annuels pour 2011 ;
- Proposition d'affectation du résultat ;
- Publication des comptes annuels pour 2011 au BALO ;

- Établissement des comptes consolidés ;
- Publication des comptes consolidés au BALO ;

- Autorisation d'un programme de rachat d'actions à hauteur de 10% du capital social, pour un maximum de vingt millions d'euros et d'une durée de dix-huit mois ; cessation par anticipation du programme autorisé le 19 mai 2011 ;

- Réduction de six à quatre ans de la durée du mandat des administrateurs et modification de l'article 14.2 des statuts sociaux ;

- Expiration des mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes ;

- Augmentation de capital réservé aux salariés conformément à l'article L.225-129-6 du Code de commerce ; délégation de compétence au profit du Conseil d'administration ;

- Convocation des actionnaires en assemblée générale mixte le 24 mai 2012 à l'effet de (a) approuver les comptes sociaux pour 2011, (b) approuver les comptes consolidés, (c) autoriser un programme de rachat d'actions, (d) renouveler les mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes, (e) ramener de six à quatre ans la durée du mandats des administrateurs, (f) modifier l'article 14.2 des statuts et (g) statuer sur un projet d'augmentation de capital réservé aux salariés conformément à l'article L.225-129-6 du Code de commerce ;
- Arrêté des termes du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2011, du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et des projets de résolutions ;
- Rapport du président sur le contrôle interne ;

(5) CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 MAI 2012

- désignation du Président du Conseil d'Administration ;
- direction générale de la Société ;
- rémunération du Président du Conseil d'Administration et du directeur général ;
- désignation des membres du Comité d'audit ;

(6) CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 MAI 2012

- Fixation de la rémunération du Président du Conseil d'administration
- Continuation du contrat de travail de Monsieur Stephen SCHOTTE, nommé administrateur.

(7) CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JUIN 2012

- Augmentation du capital social de la société SYSCOMMERCE Group Ltd, filiale de la Société ;
- Accord tripartite entre les sociétés DNXC Corp, Syscommerce Group Ltd et Syscapital relatif à un dividende prioritaire.

(8) CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 2012

- Souscription par la société SYSCOMMERCE Group Ltd, filiale de la Société, à une augmentation du capital social de la société SYSPAY Ltd, elle-même filiale de la société SYSCOMMERCE Group Ltd ;

(9) CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 DÉCEMBRE 2012

- Démission du président du Conseil d'Administration exerçant la direction générale de la Société ;
- Option sur le mode d'exercice de la direction générale de la Société ;
- Désignation du président du Conseil d'Administration de la Société ;
- Désignation du directeur général de la Société ;

(10) CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 DÉCEMBRE 2012

- Rémunération du directeur général de la société ;

(11) CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 FEVRIER 2013

- Démission de Monsieur Stephen SCHOTTE de son mandat d'administrateur et remplacement de celui-ci au Conseil d'Administration ;
- Composition du Comité d'Audit ;
- Adoption du Code Middenext ;
- Validation des business plans « boutique », « services interactifs », « Self Telecom », « Think Multimedia » et « Besite ».



Rapport des Commissaires aux Comptes

Rapport sur les comptes consolidés

Rapport sur les comptes annuels

Rapport sur le contrôle interne

Sacor Audit
13, rue Auber
75009 Paris

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DNXCORP

Société Anonyme
300, chemin de la Croix Verte
13096 AIX-EN-PROVENCE

Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2012

Sacor Audit
13, rue Auber
75009 Paris

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DNXCORP

Société Anonyme

300, chemin de la Croix Verte
13096 AIX-EN-PROVENCE

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société DNXCORP, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la présentation des comptes consolidés au 31 décembre 2012 ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro. Cette crise s'accompagne d'une crise économique et de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société procède systématiquement à chaque clôture à des tests de perte de valeur des goodwill, selon les modalités décrites dans la note 1.7 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 1.7 de l'annexe donne une information appropriée. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Marseille, le 4 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Sacor Audit



Philippe ANDRE

Deloitte & Associés



Vincent GROS

Sacor Audit
13, rue Auber
75009 Paris

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DNXCORP

Société Anonyme
300, chemin de la Croix Verte
13096 AIX-EN-PROVENCE

Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Sacor Audit
13, rue Auber
75009 Paris

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DNXCORP

Société Anonyme

300, chemin de la Croix Verte
13096 AIX-EN-PROVENCE

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DNXCORP, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro. Cette crise s'accompagne d'une crise économique et de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations et que nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les actifs incorporels et les titres de participation, dont les montants nets figurant au bilan au 31 décembre 2012 s'établissent respectivement à 5 207 337 euros et à 40 733 776 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes 2.1 et 2.3 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Marseille, le 4 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Sacor Audit



Philippe ANDRE

Deloitte & Associés



Vincent GROS

Sacor Audit
13, rue Auber
75009 Paris

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DNXCORP

Société Anonyme

300, chemin de la Croix Verte
13096 AIX-EN-PROVENCE

Rapport des Commissaires aux Comptes
établi en application de l'article
L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport
du Président du Conseil d'Administration

Exercice clos le 31 décembre 2012

Sacor Audit
13, rue Auber
75009 Paris

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DNXCORP

Société Anonyme

300 chemin de la Croix Verte
13096 AIX-EN-PROVENCE

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société DNXCORP et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Marseille, le 4 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Sacor Audit



Philippe ANDRE

Deloitte & Associés



Vincent GROS